

# RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2016

ET RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE

# DÉVELOPPEMENT DURABLE





# Services



## ACCUEIL

Du lundi au vendredi  
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
48 rue Desgroux - 60000 Beauvais  
Tél : 03 44 15 68 00 / Fax : 03 44 15 68 01  
www.beauvaisis.fr

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Jean-Jacques DELORY - 03 44 15 68 17

### CABINET

Directeur de cabinet : François MIQUEL - 03 44 79 40 84

Chef de cabinet : Stéphane LANDRY - 03 44 15 68 27

### DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Sylvia BARIS-VERRECCHIA - 03 44 79 40 11

### PÔLE ADMINISTRATION

Samira MOULA - 03 44 15 68 71

- Prévention Sécurité : 03 44 79 42 49

- Vie associative : 03 44 79 42 38

### PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Jérôme LASSERON - 03 44 15 68 64

- Aménagement : 03 44 15 68 65

- Développement économique : 03 44 15 68 33

- Logement : 03 44 79 41 35

- Politique de la ville : 03 44 79 41 30

### PÔLE ÉDUCATION, SPORT, CULTURE, TOURISME

Benjamin MEUNIER - 03 44 79 40 45

- Éducation : 03 44 79 42 50

- Sport : 03 44 79 40 61

- Culture : 03 44 15 67 00

### PÔLE TECHNIQUE OPÉRATIONNEL

Stéphane CAILLOUX-LEMOIGNE - 03 44 10 52 50

70, rue de Tilloy - 60000 Beauvais

- Environnement : 03 44 15 68 03

- Assainissement et Eau : 03 44 10 52 57

- Transports : 03 44 10 52 61

### DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Anne-Catherine ENGELHARD - 03 44 79 41 70

### DIRECTION DES FINANCES

Pierre MAUHIN - 03 44 79 41 45

### DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

Nicolas SCHOCKAERT - 03 44 79 41 53

# Sommaire

Le territoire P. 4

La Conseil communautaire P. 5

#### Les compétences :

Développement économique P. 13

Aménagement du territoire P. 16

Habitat P. 20

Transports P. 23

Assainissement P. 25

Protection et mise en valeur  
de l'environnement et du cadre de vie P. 27

Équipement culturels et sportifs P. 30

Tourisme P. 34

Relais des assistantes maternelles P. 37

Politique de la ville P. 38

Enseignement P. 40

Services ressources P. 42

#### Les indicateurs de suivi :

Chiffres clés et indicateurs de suivi  
par finalité de développement durable P. 45

# Le mot de la Présidente



**CAROLINE CAYEUX**

Présidente de la Communauté  
d'Agglomération  
du Beauvaisis

Mesdames, messieurs,  
Chers collègues,

Je suis heureuse de vous présenter le Rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis pour 2016.

Ce document est en quelque sorte la photographie de ce que nous avons mis en œuvre et réalisé pour les habitants du Beauvaisis l'an dernier.

Il est le reflet de notre engagement quotidien - celui des élus mais aussi celui des services de la CAB - auprès de nos concitoyens. Nos compétences sont nombreuses, nos champs d'intervention sont vastes et notre projet commun est ambitieux : nous souhaitons, ensemble, faire du Beauvaisis un territoire dynamique, résolument tourné vers l'avenir mais également attentif à chacun de ses habitants, quel que soit son âge et quelle que soit sa situation.

Économie, aménagement du territoire, environnement, habitat, transports, tourisme, équipements sportifs et culturels mais aussi, et c'est plus récent, relais des assistantes maternelles, enseignement, politique de la ville et mise en place de services ressources, nous pouvons agir dans de nombreux domaines et nous devons, à travers chacun des projets que nous portons, favoriser une harmonie territoriale qui permette à tous de bien vivre en Beauvaisis. Ce bilan d'activités nous permet de mesurer le chemin parcouru et d'évaluer tout ce qui reste à faire.

Ce bilan d'activités nous permet de mesurer le chemin parcouru et d'évaluer tout ce qui reste à faire, d'autant plus que cette année 2016 a été très intense pour accueillir au 1er janvier 2017 les 13 nouvelles communes qui élargissent ainsi notre territoire et nos compétences et donnent un nouvel élan à la CAB 44.

Ce rapport va donc permettre entre autres pour les nouveaux adhérents de mesurer l'activité de la CAB en 2016.

C'est un outil précieux qui doit nous aider dans les prises de décisions afin d'affirmer le Beauvais comme une terre d'avenir et d'ambition au cœur de l'Oise.

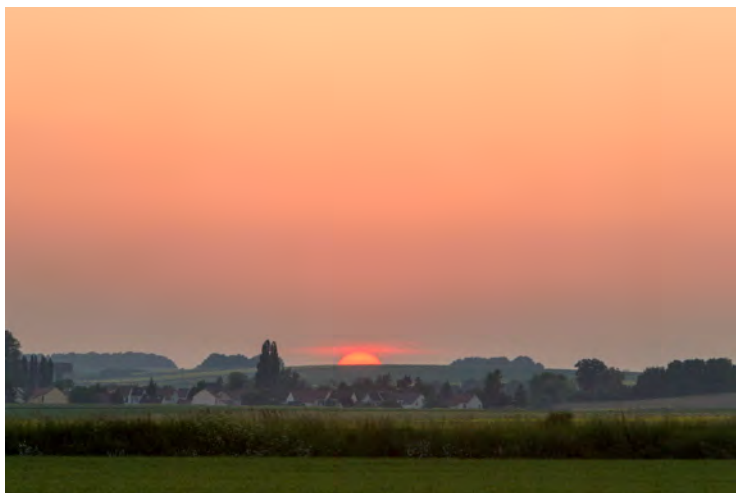
*Caroline Cayeux*

**CAROLINE CAYEUX**

Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Beauvaisis



# Le territoire en 2016



La vocation première de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est de favoriser le développement de son territoire, un territoire d'histoire et de traditions.



Conception cartographique : Service SIG - Agglomération du Beauvaisis.  
Source : BD Agglomération - Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
Droits réservés - Reproduction interdite

## Présentation

- 31 communes
  - 82 500 habitants, dont près de 57 000 sur Beauvais
  - Densité : 269 hab/km<sup>2</sup>
  - Superficie : 306 km<sup>2</sup>
  - Département : Oise (60)
  - Région : Picardie
- À 1 heure de Paris par le train et l'autoroute A16  
Aéroport International de Beauvais Tillé desservant les plus grandes capitales et villes européennes





# Le Conseil communautaire - 2016



**PRÉSIDENTE**  
**Caroline CAYEUX**

*Sénateur - Maire de Beauvais*



**1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Dominique DEVILLERS**

*En charge du développement institutionnel, du projet de territoire, du développement durable, du Plan Climat Energie Territorial et de l'insertion et formation des jeunes*

*Maire de Juvignies*



**2<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Jean-Marie JULLIEN**

*En charge des finances, du contrôle de gestion, des délégations de services publics, de la commission locale d'évaluation des transferts de charges et de la commande publique*

*Conseiller municipal de Beauvais*



**3<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Gérard HEDIN**

*En charge de l'aménagement du territoire, du Schéma de COhérence Territorial (SCOT), du Programme Local de l'Habitat, des droits du sol et du Fonds de Développement Communautaire*

*Maire de Saint-Paul*



**4<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Frank PIA**

*En charge de la politique de la ville, de la rénovation urbaine, de la prévention de la délinquance, de l'attribution de logements sociaux et du Plan Rénovation Confort*

*1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Beauvais*



**5<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Robert CHRISTIAENS**

*En charge de l'environnement, de l'assainissement, de la voirie communautaire, des fonds de concours voirie, de la politique de traitement et d'élimination des déchets et des aires de grand passage*

*Maire d'Auneuil*



**6<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Charles LOCQUET**

*En charge du développement économique et de l'emploi, des entreprises et de l'innovation, des commerces, de l'artisanat, des zones d'activités économiques et des relations consulaires*

*Conseiller municipal de Beauvais*



**7<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Jacques DORIDAM**

*En charge de la mobilité, des transports collectifs, de la gare multimodale, de l'aéroport de Beauvais-Tillé et des modes de déplacement doux*

*Conseiller municipal de Beauvais*



**8<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Philippe TOPIN**

*En charge de l'équilibre social de l'habitat, des aides à la pierre et des opérations programmées d'amélioration de l'habitat*

*Conseiller municipal de Milly-sur-Thérain*



**9<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Olivier TABOUREUX**

*En charge du patrimoine immobilier, du développement numérique et du plan MaxiVoirie*

*Adjoint au Maire de Beauvais*



**10<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Gilles BOITEL**

*En charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et du suivi du projet du centre des congrès et d'expositions*

*Adjoint au Maire de Therdonne*



**11<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
**Fatima ABLA**

*En charge du développement touristique et des animations festives du territoire*

*Conseillère municipale de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Edmond BAILLY**

*Maire de Frocourt*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Elodie BAPTISTE**

*Conseillère municipale de  
Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Jacques BILLORE**

*Maire de Goincourt*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Jean-Luc BOURGEOIS**

*En charge du projet  
de territoire et du Plan  
Climat Energie Territorial  
Adjoint au Maire de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Jean-Luc BRACQUART**

*En charge de la politique  
de traitement et d'élimination  
des déchets et du suivi  
du plan départemental  
d'élimination des déchets  
Maire du Mont-Saint-Adrien*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Françoise BRAMARD**

*Adjointe au Maire de Beauvais*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Guylaine CAPGRAS**

*Conseillère municipale  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Jean-Louis CHATELET**

*Maire de Fouqueny*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Charlotte  
COLIGNON-DUROYON**

*Conseillère municipale de  
Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Jean-Paul CORDIER**

*En charge du suivi du Fonds  
de Développement  
Communautaire  
Adjoint au Maire de Warluis*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Corinne CORILLION**

*Adjointe au Maire de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Serge COURTOIS**

*En charge  
des équipements sportifs  
Maire de Verderel  
lès-Sauqueuse*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Françoise DAVESNE**

*Conseillère municipale  
de Saint-Paul*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Arnaud DE SAINTE MARIE**

*En charge du conservatoire,  
de l'école d'art, du théâtre  
et des médiathèques  
Adjoint au Maire de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Gilles DEGROOTE**

*En charge des  
espaces naturels  
Maire de Savignies*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Laurent DELAERE**

*Maire de Fontaine  
Saint-Lucien*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Martine DELAPLACE**

*En charge de la petite enfance  
Maire d'Auteuil*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Laurent DELMAS**

*Maire de  
Saint-Léger-en-Bray*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Philippe DESIREST**

*En charge du suivi  
du programme local  
de l'habitat  
Maire de Guinecourt*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Alain DRUJON**

*Maire de Bonlier*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**

**Jean-Marie DURIEZ**

*En charge de la voirie  
communautaire et des  
fonds de concours voirie*

*Maire de Saint-Martin-le-Noeud*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Jacqueline FONTAINE**

*Conseillère municipale  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**

**Christophe GASPART**

*Conseiller municipal  
de Beauvais*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Catherine GAUCHERAND**

*Adjointe au Maire  
de Goincourt*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Claudine GEOFFROY**

*Maire de Saint-Germain  
la-Poterie*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Karine GERARDIN**

*Conseillère municipale  
de Saint-Martin-le-Noeud*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Françoise GILLOT**

*Adjointe au Maire  
de Warluis*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Catherine GUYOT**

*Adjointe au Maire  
de Troissereux*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**

**David ILLIGOT**

*Conseiller municipal  
de Beauvais*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Florence ITALIANI**

*Conseillère municipale  
de Beauvais*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Nathalie KABILE**

*Conseillère municipale  
d'Auneuil*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**

**Mohrad LAGHRARI**

*Adjoint au Maire  
de Beauvais*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Christine LEFEVRE**

*Adjointe au Maire  
d'Allonne*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**

**Laurent LEFEVRE**  
*En charge des fêtes d'intérêt  
communautaire*

*Maire de Rainvillers*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**

**Elisabeth LESURE**  
*En charge de la Maladrerie  
Saint-Lazare*

*Adjointe au Maire  
de Beauvais*





**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Jérôme LIÉVAIN**  
*Conseiller municipal  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Joël LIONNET**  
*Maire de Nivillers*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Ingrid MANIER**  
*Adjointe au Maire  
de Rochy-Condé*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Catherine MARTIN**  
*Adjointe au Maire  
de Tillé*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Bruno MARCHETTI**  
*En charge de l'aéroport  
de Beauvais-Tillé  
Maire de Tillé*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Pierre MICHELINO**  
*Adjoint au Maire  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Benoît MIRON**  
*Conseiller municipal  
de Beauvais*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Salima NAKIB**  
*Conseillère municipale  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Grégory NARZIS**  
*Conseiller municipal  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**David NEKKAR**  
*Conseiller municipal  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Bruno OGUEZ**  
*Conseiller municipal  
d'Auneuil*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Jean-Charles PAILLART**  
*Maire de Herchies*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Cécile PARAGE**  
*Adjointe au Maire  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Claude POLLE**  
*Adjoint au Maire  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Mehdi RAHOU**  
*Conseiller municipal  
de Beauvais*







**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Anne ROUBI-GEFFROY**  
*Conseillère municipale  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Michel ROUTIER**  
*Maire de Pierrefitte  
en-Beauvaisis*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Yves SAJOT**  
*Adjoint au Maire  
de Rochy-Condé*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Jean-Luc SAUVE**  
*Maire de Troissereux*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Christian SADOWSKI**  
*En charge des zones  
d'activités économiques*  
*Maire d'Allonne*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Antoine SALITOT**  
*Conseiller municipal  
de Beauvais*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Aysel SENOL**  
*Adjointe au Maire  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Christophe TABARY**  
*Maire de Aux-Marais*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Catherine THIEBLIN**  
*Adjointe au Maire  
de Beauvais*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Monique THIERRY**  
*Conseillère municipale  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Jean-Louis VANDEBURIE**  
*En charge du patrimoine  
culturel et sportif*  
*Adjoint au Maire  
de Berneuil-en-Bray*



**CONSEILLÈRE  
COMMUNAUTAIRE**  
**Florence VASSAL**  
*Adjointe au Maire  
de Milly-sur-Thérain*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Noël VERSCHAEVE**  
*Maire de Maison-  
celle-Saint-Pierre*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Philippe VIBERT**  
*Adjoint au Maire  
de Beauvais*



**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**  
**Thibaud VIGUIER**  
*Conseiller municipal  
de Beauvais*



# Les commissions - 2016



Commission n°1 :  
**Administration générale,  
insertion, prospective**  
Vice-Président :  
Dominique DEVILLERS



Commission n°2 :  
**Finances**  
Vice-Président :  
Jean-Marie JULLIEN



Commission n°3 :  
**Aménagement du territoire,  
patrimoine immobilier  
et développement numérique**  
Vice-Présidents :  
Gérard HÉDIN et Olivier TABOUREUX



Commission n°4 :  
**Politique de la ville, habitat**  
Vice-Présidents :  
Franck PIA et Philippe TOPIN



Commission n°5 :  
**Environnement et cadre de vie**  
Vice-Président :  
Robert CHRISTIAENS



Commission n°6 :  
**Développement économique,  
enseignement supérieur, mobilités**  
Vice-Présidents : Charles LOCQUET, Gilles  
BOITEL et Jacques DORIDAM



Commission n°7 :  
**Équipements culturels et sportifs,  
tourisme, petite enfance**  
Vice-Présidents :  
Fatima ABLA et Arnaud DE SAINTE-MARIE

# Introduction



Comme exigée par la loi du 12 juillet 1999, la Présidente adresse aux communes membres de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) un rapport retraçant l'activité intercommunale. Chaque maire doit ensuite présenter le rapport au conseil municipal en séance publique et faire entendre les délégués de la commune auprès de la CAB. Le rapport est toujours accompagné du compte administratif arrêté par le conseil communautaire.

La loi oblige également la publication annuelle d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants (la loi dite « Grenelle II »).

La CAB a fait le choix de fusionner les deux rapports (Activité et Développement durable) afin de faire une analyse complète - à la fois financière et extra-financière - de ses activités.

Le rapport est organisé par compétence exercée par la CAB selon ses statuts. Pour chaque compétence, le rapport décrit la stratégie et les objectifs définis dans les documents encadrants la concernant.

Ensuite, le rapport dresse le bilan des principales activités relatives à la compétence en 2016.

Et enfin, les activités sont analysées selon les cinq finalités de développement durable comme définies par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie :

- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Les activités des services ressources sont également décrites et analysées à l'aune des finalités de développement durable.

Le rapport inclut aussi des chiffres clés et des indicateurs de suivi pour chaque finalité de développement durable au niveau territorial. Ces indicateurs ont pour objectif d'aider dans l'évaluation de nos actions sur notre territoire. L'identification d'indicateurs pertinents, accessibles et fiables est un travail en cours et vouée à être améliorée année par année. Un tableau des indicateurs vise à suivre l'impact de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne de la CAB. Ces indicateurs viennent de sources internes, soit des services, soit des délégués, sauf quand indiqués.





# LES COMPÉTENCES





# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La compétence obligatoire en matière de développement économique de la CAB comprend :

- l'entretien et la gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire ;
- les actions de développement économique d'intérêt communautaire ;

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

La compétence de développement économique est encadrée par les stratégies définies par le Projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 » et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui établissent les objectifs suivants :

### Projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 » :

- Retenir et attirer des habitants, des actifs et des talents ;
- Diversifier l'économie beauvaisine ;
- Favoriser la création des nouvelles entreprises, particulièrement dans des domaines porteurs de l'économie de demain ;
- Retenir des jeunes diplômés sur le territoire ;
- Développer une économie productrice d'emplois, surtout d'emplois qualifiés ;
- Créer un pôle d'excellence autour de l'agro-santé

### Schéma de Cohérence Territoriale :

- Créer entre 5 000 et 6 000 emplois nouveaux entre 2012 et 2020 (soit 625 à 750 par an).

## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

### Gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire :

La CAB assure la commercialisation et le suivi de zones d'activités : le parc d'activités du Haut-Villé (depuis 2000) ; la zone d'activités de Pinçonlieu (depuis 2006) ; la zone d'activités des Champs-Dolent (depuis 2005), une zone franche urbaine ; et depuis 2014, la zone d'activités de Beauvais-Tillé et celle d'Auneuil.

La ZAC de Beauvais-Tillé est encore en phase d'aménagement et devrait être prête pour une commercialisation effective fin 2018. La ZAC Saint-Mathurin sur la commune d'Allonne est en phase d'aménagement.

La CAB a commencé en 2014 la pré-commercialisation de la ZA de Beauvais-Tillé. Et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 la zone d'activités économiques d'Auneuil est déclarée d'intérêt communautaire. La CAB est chargée de commercialiser 6% des terrains qui n'ont pas été vendus.

Les zones d'activités commercialisées par la CAB comptent 2580 emplois fin 2016, soit une augmentation moyenne de 271 emplois par an entre 2011 et 2016



### **Animation territoriale**

Afin de favoriser les rencontres entre les entreprises et les acteurs économiques du territoire, la CAB a mis en place dès 2013 un événement annuel ayant pour objectif de récompenser les entreprises talentueuses du territoire. Ce prix salue leurs projets de développement, leurs innovations ou leur créativité. Ces récompenses ont mis en lumière des dirigeants qui, malgré un contexte économique difficile, ont participé activement au développement de l'économie locale grâce à leur envie d'entreprendre et à leur savoir-faire. Le Prix Compétitifs n'a pas été renouvelé en 2016.

Le service commerce a assuré l'implantation de différentes enseignes. De plus il a suivi la création du pôle d'excellence en agro-machinisme lancé l'an dernier, fédérant les acteurs économiques du secteur.

### **Promotion territoriale**

La CAB communique et valorise les atouts économiques du territoire au-delà de ses frontières (national et international) pour faire du Beauvaisis une destination logique d'implantation et de développement.

### **Accueil des cadres**

En 2009, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a mis en place une cellule d'accueil des cadres. Elle a pour objectif d'aider, d'une part les entreprises souhaitant mettre en place un accompagnement favorisant l'intégration de leurs nouveaux salariés qui viennent d'un autre département et d'autre part, d'accompagner ces nouveaux collaborateurs dans leurs démarches d'installation.

Cette cellule propose gratuitement un accompagnement personnalisé dans la recherche d'un logement et si nécessaire aide aussi dans la recherche d'un emploi pour le conjoint ; une pochette d'accueil comprend tous les documents nécessaires (écoles, crèches, agences immobilières, médecins, plan de la ville, informations touristiques et culturelles, etc.).

Enfin pour encourager ces cadres à découvrir le Beauvaisis et à tisser un nouveau réseau relationnel et amical, la cellule organise diverses rencontres (inaugurations, visites du patrimoine etc.) pour ses membres et communique une lettre hebdomadaire d'actualités afin de les informer sur les loisirs et les grands événements sportifs ou culturels à venir.

Depuis 7 ans, 406 familles (dont 41 cadres en 2016) ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif. Ce service participe par toutes ses activités à promouvoir notre territoire.

### **Pépinière et hôtel des entreprises**

La pépinière a franchi le cap en mars 2015 des 100 jeunes entreprises accueillies depuis sa création en 2008. Depuis sa création la pépinière a accompagné et soutenu plus de 130 créations d'entreprise, en favorisant la création de plus de 200 emplois et 199 postes de dirigeants.

Les entreprises passées par la pépinière ont un taux de réussite de 93 % à trois ans et 86 % à cinq ans, largement au-dessus de la moyenne de 53 % à 5 ans pour la Picardie.

La Pépinière d'entreprises voit l'émergence des missions de promotion de l'entrepreneuriat envers tous les publics mais notamment les jeunes. Six actions de promotion de l'entrepreneuriat ont eu lieu sur 2016 en partenariat avec des établissements d'enseignement.



## ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **Lutte contre le changement climatique**

#### *Développement des alternatives à la voiture*

Les zones d'activités sont desservies par le réseau de bus et sont dotées de trottoirs et de pistes cyclables.

### **Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**

#### *Limitation de l'étalement urbain*

Les zones d'activités consomment des surfaces et participent à l'étalement urbain. Cependant, elles contribuent également à développer l'activité économique et à créer de l'emploi. La CAB vise à maximiser les retombées économiques de chaque zone.

Fin 2016, à titre d'exemple, le parc d'activités du Haut-Villé compte 45 emplois par hectare et la zone d'activités de Pinçonlieu 33 emplois par hectare, au-dessus des 30 emplois par hectare qui est le standard pour les zones d'activités de France.

### **Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations**

#### *Accès à l'emploi pour tous*

Le taux de chômage dans les quartiers prioritaires est de 30% sur Argentine et Saint Lucien, et 22% à Saint Jean.

Depuis 2 ans, le forum emploi a été repris dans un dispositif global ; organisé par la MEF et la CAB, il vise à aider des habitants de ces quartiers prioritaires à accéder aux emplois dans la zone franche urbaine.

2 553 personnes ont été accueillies en 2016 dont 1 256 de la CAB.

Le 10 mars 2016, l'Agglo a ouvert une plateforme numérique, «emploi.beauvais.fr», dédiée à l'emploi local. Accessible sur Internet, tablettes et téléphones mobiles, elle recense toutes les offres d'emploi, de stages et de formations disponibles dans le Beauvaisis et les diffuse en temps réel.

La plateforme est en phase avec la politique de services aux entreprises locales développée par l'Agglo puisqu'elle permet aux acteurs économiques de recruter plus facilement dans le Beauvaisis. Elle est dédiée à tous les employeurs, PME, commerçants et artisans du territoire, même ceux qui ne publient pas encore systématiquement leurs offres sur Internet et qui ont ainsi la possibilité de les déposer gratuitement et facilement sur emploi.beauvais.fr.

Cette plateforme numérique se veut un facilitateur de la mise en relation entre entreprises et habitants, et un «animateur» des énergies locales, capable de rendre visibles toutes les initiatives locales en faveur de l'emploi.

#### *Echange de pratiques*

Beauvais a rejoint un réseau européen de villes de taille et caractéristiques similaires confrontées aux mêmes problématiques ; Bergame (Italie), Cambridge (Angleterre), Charleroi (Belgique), Lübeck (Allemagne), Gérone et Santander (Espagne) et Beauvais pourront mettre en commun leurs expertises (mobilité, développement durable, développement économique, renouvellement urbain, tourisme.... Ces 7 villes ont participé en septembre 2015 à la 15<sup>ème</sup> édition du salon du tourisme à Bergame. L'action visée étant plutôt du domaine tourisme et aménagement il n'y a pas eu des échanges au cours de 2016.

### **Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable**

#### *Développement d'une économie durable*

En créant le pôle d'excellence en innovation agricole en 2015, l'objectif de la CAB est de faire passer le Beauvaisis «Capitale européenne de l'innovation agricole ». La CAB va développer ce pôle autour de 3 acteurs locaux l'institut UniLaSalle (enseignement supérieur et recherche), AGCO Massey Ferguson (producteur et exportateur de machines agricoles) et Isagri (logiciels agricoles) en valorisant les projets entrepris ; elle va également faire du marketing territorial afin d'attirer d'autres entreprises innovantes du secteur agricole sur le Beauvaisis.

### **Gouvernance**

#### *Transversalité*

En 2012, la coordination des acteurs d'emploi (CCI, MEF, Chambres consulaires, CAB, Pôle emploi, DIRECCTE, etc.) a été formalisée. Les partenaires rencontrent des entreprises du territoire afin de renseigner leurs besoins de main d'œuvre. Ces informations sont intégrées sur la plateforme de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) qui permet d'orienter les besoins en formation et de travailler à l'ouverture de nouvelles filières.



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La compétence obligatoire en matière d'aménagement de l'espace communautaire de la CAB comprend :

- la réalisation d'un schéma de cohérence territorial (SCOT) ;
- l'élaboration et mise en œuvre du projet du territoire du Beauvaisis et contribution au financement des actions qui s'y rattache ;
- la création et réalisation des zones d'aménagement concentré d'intérêt communautaire
- les transports publics.

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Les objectifs pour l'aménagement du territoire sont élaborés dans le SCOT approuvé le 22 juin 2012 par le conseil communautaire. Les grands thèmes de ce document y trouvent écho dans le projet de territoire de développement durable – « Beauvaisis 2030 » également approuvé en juin 2012. Les grands objectifs du SCOT en termes d'aménagement sont :

- Renforcer l'accessibilité du territoire via route, train et avion. Construire des zones d'activités à proximité de l'aéroport afin de l'utiliser comme un levier pour le développement économique du territoire ;
- Développer l'offre d'immobilier du bureau en centre-ville (requalification des tissus industriels abandonnés) et du foncier adapté aux activités artisanales ;
- Favoriser le renouvellement urbain et la densification du tissu urbanisé ;
- Améliorer la qualité environnementale des zones d'activités ;
- Conforter l'activité agricole en maintenant les zones à vocation agricole dans les documents d'urbanisme ;
- Favoriser la création des voies douces ;

- Préserver des espaces naturels ;
- Préserver et valoriser l'identité paysagère et architecturale locale ;
- Faire des études préalables sur la consommation de l'eau (durant les travaux et en fonctionnement normal) pour tout projet d'aménagement ; tendre vers un « zéro rejet d'eau pluviale » sur les zones d'activités.

*Le SCOT identifie également des axes stratégiques pour le développement économique, l'habitat, le transport, le tourisme et l'assainissement.*







## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

### Elaboration du SCOT et suivi des documents d'urbanisme des communes

Suite à la promulgation de la loi SRU en 2001, la CAB s'est lancée dans l'élaboration du SCOT. La loi « Grenelle 2 » ajoutant des thématiques additionnelles, la CAB a décidé d'arrêter un premier SCOT et de lancer ensuite une révision afin d'intégrer ces thématiques complémentaires. Le premier SCOT a été approuvé par les élus en 2012, et le SCOT révisé, comprenant 36 nouvelles orientations, a été approuvé en décembre 2014.

### Des projets pour favoriser le développement des entreprises...

Le schéma d'extension des zones d'activité économique, approuvé par les élus en 2011, a identifié trois priorités dans la création des zones économiques :

- La ZAC Beauvais-Tillé, qui est vouée à accueillir des activités industrielles et des activités en lien avec l'aéroport de Beauvais-Tillé (123 ha) ;
- La ZAC Saint-Mathurin, consacrée aux activités d'artisanat et commerce de gros (15,2 ha) ;
- L'Agroparc à l'institut UniLaSalle, dédié à la recherche et au développement.

En 2016, la CAB a finalisé les acquisitions foncières dans le cadre de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique sur la ZAC Beauvais-Tillé. Ce sont donc près de 85 ha qui ont été acquis pour un montant total de l'ordre de 4,2 millions d'euros.

Dans le même temps, la CAB a lancé 3 études portant sur :

- l'actualisation du projet urbain de la ZAC (en vue principalement de raccrocher ce site à la ville en créant des connections viaires et des liaisons douces)
- le repositionnement des équipements communautaires dédiés aux gens du voyage
- l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial pour favoriser la commercialisation de la zone.

Concernant la stratégie de marketing territorial, des ateliers de concertation avec les acteurs du territoire ont eu lieu durant l'été 2016. Ils ont fait émerger non seulement les atouts à mettre en avant pour attirer de nouvelles entreprises mais aussi les difficultés rencontrées par ces mêmes entreprises du Beauvaisis pour renforcer leur attractivité.

Ces ateliers ont également permis de construire les premiers éléments de langage adaptés à chaque public cible. L'objectif final vise ainsi à développer des outils de communications spécifiques pour la commercialisation de la ZAC lors des différents salons professionnels tels que celui du SIMI (salon de l'immobilier d'entreprise).

Concernant la ZAC Saint-Mathurin sur la commune d'Allonne, après enquête publique au printemps 2016, le préfet a déclaré la zone d'utilité publique le 11 juillet 2016 et pris un arrêté de cessibilité sur la 1ère phase d'aménagement de la ZAC le 5 septembre 2016, engageant ainsi la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Par ailleurs, le conseil communautaire du 8 décembre 2016 a approuvé le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC.

Enfin, le développement commercial fait aussi l'objet d'une attention particulière puisqu'une étude de circulation sur la ZAC de Ther s'est déroulée tout au long de l'année 2016 ; son objectif : proposer des solutions visant à fluidifier les entrées et les sorties des habitants sur le principal pôle commercial du Beauvaisis.



### ... et accueillir de nouveaux habitants

La CAB travaille également sur des ZAC ayant pour vocation principale la création de logements, notamment la ZAC Beauvais-Vallée-du-Thérain qui est un projet innovant de renouvellement urbain en cœur de ville et à proximité de la gare. Dans l'optique de la démarche de labellisation d'Ecoquartier, la communauté d'agglomération, en partenariat avec la société d'aménagement de l'Oise (SAO), a concentré en 2016 les études pré-opérationnelles sur l'élaboration des scénarios d'aménagements, la concertation avec les habitants et les premières réflexions de création d'un pôle d'échange multimodal.

2016 est aussi une année d'approfondissement technique des scénarios d'aménagements pour la reconversion de l'ancienne usine historique « Boulenger » sur la commune d'Auneuil.



## **Instruction des dossiers ouvrant droits au Fonds de Développement Communautaire (FDC)**

En 2016, la CAB a instruit et retenu 21 dossiers pour le FDC au bénéfice de 19 communes :

COMMUNE	PROJET	SUBVENTION CAB 2016
Allonne	Travaux de réfection de l'église	4 963,00 €
Auteuil	Réhabilitation d'une mare	1 372,00 €
Berneuil-en-Bray	Création d'un site cinéraire dans le cimetière	3 895,50 €
Fontaine-Saint-Lucien	Travaux de réfection de l'église	884,00 €
Fouquénies	Travaux de réfection de la voûte de l'église	6 025,00 €
	Travaux de chauffage et d'éclairage de l'église de Montmille	6 700,00 €
Goincourt	Installation d'un paratonnerre sur l'église	1 890,00 €
Guignecourt	Eclairage du stade de football	1 502,50€
Juvignies	Aménagement d'une aire de jeu sur la place du village	6 025,00 €
	Création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière	1 232,75€
Le Mont-Saint-Adrien	Aménagement de la bibliothèque	3 250,00 €
Milly-sur-Thérain	Travaux d'aménagement de la salle des fêtes et salle polyvalente	5 591,50 €
Nivillers	Travaux de restauration de l'église	24 024,00€
Rochy-Condé	Restauration d'une grange	3 025,00 €
Saint-Germain-la-Poterie	Travaux du beffroi et du clocher de l'église	1 772,00€
Saint-Léger-en-Bray	Sécurisation et mise en valeur paysagère d'un délaissé, réalisation d'une aire de jeux	4 464,91 €
Therdonne	Restauration d'un calvaire dans le cimetière	4 527,00 €
Tillé	Mise en sécurité de l'église	6 854,00€
Troissereux	Aménagement d'une salle de réunion	9 472,00€
Verderel-lès-Sauqueuse	Ravalement de façade et pause d'un haut-vent au stade	3 250,00 €
Warluis	Travaux de réfection de l'église	4 184,31 €
<b>Total</b>		<b>100 949,60 €</b>

### **Création, administration et maintenance des outils de système d'information géographique (SIG)**

Le service SIG a pour mission la réalisation des cartes pour l'agglomération et ses communes ainsi que la création et la mise à jour des données géographiques. En 2016, le service compte un total de 447 cartes disponibles sur leur portail internet et a réalisé 148 cartes à la demande des communes ou des services internes.

### **Aménagement haut débit - Réseau de communications électroniques**

L'aménagement numérique a pour objectif de renforcer l'attractivité économique du territoire et d'offrir aux particuliers la meilleure couverture et le meilleur débit. La CAB accompagne les acteurs de télécommunications (recherche de terrains, mise à disposition du domaine public) et négocie pour la priorisation des raccordements. Pour les entreprises, il s'agit de favoriser le raccordement

des zones d'activités au plus grand nombre de réseaux de télécommunications à très haut débit, et ainsi de leur permettre d'obtenir le meilleur prix et d'accroître leur compétitivité. Des infrastructures d'accueil des réseaux de fibre optique sont ainsi créées lors de l'aménagement des zones puis mises à disposition lors du raccordement des entreprises.

Pour les particuliers, il s'agit de généraliser la fibre optique jusqu'au domicile car elle offre les performances nécessaires au développement de nouveaux usages des technologies de l'information et de la communication (TV ultra-haute définition, domotique, visioconférence, informatique dans les nuages, etc.). Les travaux de couverture en fibre optique entrepris et pris en charge par SFR sans subvention publique, ont permis la création des premiers répartiteurs optiques qui concernent le raccordement de 5 000 logements beauvaisiens.

En 2016, les travaux se sont poursuivis dans les communes de Aux Marais, Saint-Martin-le-nœud, Saint-Léger-en-Bray, ainsi que dans différents quartiers de Beauvais où 70% des points de mutualisation ont été installés et 1,5% des foyers sont devenus raccordables.

SFR a accéléré son programme de déploiement en vue d'achever la commercialisation des 31 communes du territoire historique de la CAB avec plusieurs mois d'avance.

Mise en œuvre du projet de territoire du développement durable – « Beauvaisis 2030 »

La phase d'évaluation du projet de territoire a débuté en 2014 et s'est étendue sur 2015. Le comité de pilotage s'est réuni deux fois pour analyser l'impact des actions mises en œuvre et leur cohérence avec la stratégie.



## ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Lutte contre le changement climatique et préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

#### *Limitation de l'étalement urbain*

Le SCOT du Beauvaisis affirme la nécessité de limiter l'étalement urbain et d'assurer la protection des espaces de biodiversité avec une série d'orientations très concrètes à l'échelle de l'agglomération (orientations n°13 à 18 et n°46 à 52 du DOO).

Par conséquent, lorsqu'une commune élabore son plan local d'urbanisme (PLU), celui-ci doit être compatible avec les grands objectifs du SCOT rappelés ci-dessus et sur lesquels la communauté d'agglomération émet un avis.

Ainsi, en 2016 la CAB a émis des avis sur les PLU arrêté des communes d'Auteuil, de Beauvais et de Therdonne, qui ont tous, conformément au SCOT, adopté des projets de réduction de leurs zones à urbaniser par rapport à leurs précédents documents d'urbanisme.

### Epanouissement de tous les êtres humains

#### *Cadre de vie*

Pour la commercialisation de la ZAC Beauvais-Tillé, la CAB a élaboré un cahier des charges de cession, des terrains afin d'assurer la qualité architecturale et paysagère de la zone. Le cahier privilégie des matériaux de construction locaux, comme la brique, et les essences d'arbres et d'arbustes régionales.



### Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

#### *Solidarité entre territoires*

Depuis 2012 et jusqu'en 2016, le conseil communautaire alloue 1% de la dotation de solidarité communautaire (DSC) aux 10 communes membres les plus petites en addition à l'allocation en fonction de la population et potentiel fiscal.

### Gouvernance

#### *Participation et transversalité*

En accord avec le label éco-quartier, la participation des habitants et des partenaires est un élément fort du projet de la ZAC Vallée du Thérain. Le projet a été présenté aux partenaires associatifs, institutionnels et privés ainsi qu'aux habitants des quartiers adjacents lors du séminaire annuel du projet de territoire. Un « diagnostic en marchant » a été réalisé en 2015 avec les occupants de la zone et deux journées d'ateliers thématiques sont prévues avec des habitants du quartier Voisinlieu.

En 2016, 3 ateliers de concertation ont été organisés les 22 et 23 avril, réunissant une trentaine de participants répartis sur les trois séances. Environnement, mobilité et cadre de vie ont ainsi été discutés entre le public, les bureaux d'études et l'aménageur (la société d'aménagement de l'Oise). De ces ateliers, la collectivité a retenu l'idée d'organiser en 2017 deux conférences de consensus permettant d'approfondir les points qui, dans les discussions, avaient suscité le plus de questions, à savoir la gestion des sols pollués dans la ZAC et le devenir du bois Janet.



# HABITAT

La compétence obligatoire en matière d'aménagement de l'espace communautaire de la CAB comprend :

- l'élaboration et mise en œuvre du programme local d'habitat (PLH) ;
- une politique de logement d'intérêt communautaire ;
- les actions et les aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- les réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- les actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le nouveau Programme local de l'habitat (PLH) 2016 à 2021 a été approuvé par le conseil communautaire le 3 octobre 2016. Il organise à l'échelle de l'agglomération la politique de l'habitat et du logement. Il planifie les actions visant à mieux répartir l'offre d'habitat et à l'équilibre entre accession à la propriété, construction neuve, locatif public et privé, et rénovation de logements.

Les objectifs de ce document-cadre en matière de politique locale de l'habitat, également repris par le SCOT, sont les suivants :

- Construire 5400 logements sur la période 2016-21 ;
- Créer des logements adaptés aux populations spécifiques (étudiants, personnes âgées, personnes handicapées, etc.).

Objectifs du SCOT liés à l'habitat :

- Favoriser la construction de logements sociaux proposant de bonnes performances énergétiques.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Le PLH 2016-2021 comporte 6 orientations, 13 actions, parmi lesquelles : l'amélioration de l'habitat privé individuel (Plan Rénovation Confort - dispositif d'aide « bien chez soi »), la rénovation de l'habitat privé collectif, la rénovation du parc social (Plan Rénovation Confort « plan énergie pour le patrimoine social » PEPS), les aides à la pierre pour soutenir la construction de logements locatifs sociaux, aider l'accession à la propriété des jeunes ménages à ressources modestes, et contribuer au développement d'une offre locative adaptée.

**Le Plan Rénovation Confort**, lancé en 2014, comporte trois volets :

### 1- Subventionner l'amélioration de l'habitat privé (programme d'intérêt général « Bien chez soi » mis en œuvre en 2015).

Ce programme « Bien chez soi » comporte 5 actions :

- isolation / chauffage
- sanitaires
- mobilité / déplacement (adaptation des logements face à la perte d'autonomie et au handicap, maintien à domicile)
- mise aux normes (toiture, électricité, assainissement, mise aux normes sanitaires...)
- façades.



En 2015/2016, ce dispositif a permis d'aider à l'amélioration de plus de 200 logements pour un total de 492.283 € de subventions de l'agglomération (sur un budget de 500.000 €) Les objectifs sont tenus. 27 communes concernées et 2,3 millions d'euros de travaux générés (bénéficiant à 58 % à des entreprises du territoire). Les dossiers concernent pour 37 % le milieu rural et 63 % la ville de Beauvais ; 80 % des dossiers concernent des familles modestes, et 84 % des dossiers concernent la mise aux normes d'habitabilité, et le chauffage – l'isolation.

## 2- Subventionner la rénovation thermique du patrimoine social

(« plan énergie pour le patrimoine social » PEPS), programmation définie avec les bailleurs sociaux, 20 opérations inscrites sur la période 2015-2020, 4 communes concernées, 1121 logements à rénover, un budget CAB de près de 3 millions d'euros.

2 opérations ont déjà été réalisées sur Beauvais (rénovation du bâtiment C2 à Argentine pour l'OPAC de l'Oise et rénovation des 30 pavillons de la rue Dardignac à St Jean) Le PEPS s'inscrit en complément aux actions conduites par la Politique de la Ville dans le cadre du NPNRU (en partenariat avec l'ANRU).

## 3- Observer les copropriétés privées pour prévenir les signes de fragilité

(outil de veille et d'observation mis en place en partenariat avec l'agence nationale de l'habitat).

**Contribuer au développement d'une offre locative privée conventionnée :** la CAB est délégataire des aides à la pierre sur le parc privé. Depuis 2016, elle réceptionne et transmet à l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) les conventions « Louer abordable » (Loi Cosse) déposées par des bailleurs privés souhaitant louer leurs logements à loyers maîtrisés (loyers sociaux et très sociaux, parfois confiés en gestion et intermédiation locative – Tandem Immobilier)

**Elaborer des programmations annuelles d'aide à la pierre en direction de la construction de logements locatifs publics** (y compris logements adaptés) : en étroite concertation avec les maires et les bailleurs sociaux, la CAB définit chaque année une programmation relative

aux nouvelles opérations de logements sociaux éligibles aux aides publiques à la pierre. Les subventions versées sont à la fois des fonds de l'État délégués au territoire et des fonds propres de la CAB.

En 2016, 5 nouvelles opérations portées par les bailleurs sociaux ont concerné 3 communes du territoire. Ainsi, 168 nouveaux logements locatifs sociaux ont été financés (607 000 € de subventions publiques octroyées, hors prêts bonifiés), portant ainsi à près de 1 400 le nombre total de logements aidés depuis 2010.

## Assurer le bon fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage

En 2010, la CAB a créé une aire d'accueil d'une capacité de 130 caravanes et une aire de grand passage, ouvertes du 1er mai au 31 octobre, d'une capacité de 150 caravanes. Ces équipements répondent aux prescriptions du schéma départemental des gens du voyage. La gestion, l'entretien et la surveillance des sites sont confiés à la société DM Services, un prestataire privé.

## Mettre en place un observatoire de l'habitat

En 2014, la CAB a créé son observatoire de l'habitat. Il s'agit d'un outil évolutif, destiné au grand public, qui se constitue progressivement à l'échelle communautaire. Conformément à la loi (art. R302-1-4 du code de la construction et de l'habitation), cet outil dématérialisé comporte trois volets :

- l'analyse de la conjoncture du marché immobilier ;
- le suivi de la demande de logement locatif social ;
- le suivi des évolutions constatées sur les parcs publics et privés.

Cet observatoire a été reconnu par l'attribution en 2015 du label ville internet 5@

Le PLH 2016-2021 comporte une action relative à l'actualisation de cet observatoire, qui sera enrichi des données recueillies dans le cadre de la mise en place de la VOC à l'échelle du territoire communautaire (veille et observation des copropriétés privées).

## ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **Lutte contre le changement climatique**

#### *Maîtrise de consommation d'énergie*

Les dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (volet énergie) et à la rénovation thermique du patrimoine social concourent aux objectifs de maîtrise des consommations d'énergie et de réduction des factures d'énergie, tant pour les propriétaires occupants que pour les locataires du parc privé et du parc social.

La CAB consacre à ces actions un budget de 4.5 millions d'euros :

- 3 millions d'euros dans le cadre du PEPS (plan énergie pour le patrimoine social) sur la période 2015/2020.

COMMUNES	QUARTIERS	NOMBRE	
		Opérations	Logements
BEAUVAIS	Argentine	8	715
	Cité des Fleurs	1	32
	Saint-Jean	1	30
	Saint-Lucien	2	196
	St-Just-des-Marais	2	24
AUNEUIL		3	83
SAINT-PAUL		2	28
SAVIGNIES		1	13
<b>TOTAL</b>		<b>20</b>	<b>1 121</b>

- 1,5 millions d'euros / 6 ans dans le cadre du PIG « bien chez soi »

Les aires d'accueil des gens du voyage disposent d'un système de distribution d'eau et d'électricité qui fonctionne par télégestion via un code d'accès personnel. Chaque famille peut ainsi contrôler et maîtriser sa consommation, qui fait l'objet de prépaiements. Ce logiciel de télégestion permet une mesure et un suivi efficace des consommations de fluides. Toutefois les aires d'accueil étant sous-utilisées, les consommations d'eau et même d'énergie sont donc très faibles à l'échelle du territoire.

### **Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**

#### *Limitation de l'étalement urbain*

Les objectifs de répartition spatiale inscrits dans le PLH ont été conçus afin de limiter l'étalement urbain. Les communes hors Beauvais ont légèrement dépassé leurs objectifs de construction et ont participé à la lutte contre l'étalement urbain en favorisant des constructions dans les « dents creuses » du tissu urbain.

### **Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations**

#### *Équilibre social des logements*

L'objectif en termes de construction de logements sociaux est de 810 en 6 ans à l'échelle de l'EPCI, la clé de répartition entre Beauvais et les villages étant identique à celle du PLH précédent, à savoir 70-30 %.

### **Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable**

#### *Soutien de l'économie locale*

A lui seul, le dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (« Bien chez soi ») a généré 2,3 millions d'euros de travaux, chiffre d'affaires pour les entreprises locales, bénéficiant à 58 % à des entreprises du territoire.

### **Gouvernance**

#### *Évaluation et amélioration continue*

La politique de l'habitat conduite à l'échelle du Beauvaisis fait l'objet d'une évaluation en continu (par exemple, suite à l'évaluation, le dispositif d'aide à la pierre a été modifié afin d'être plus efficace).

Les évaluations ont permis d'assouplir et de simplifier le dispositif d'aide en direction de l'habitat privé, notamment en redéfinissant le public cible et les conditions des partenariats financiers.

Elles ont également permis d'ouvrir un nouveau champ d'action en direction de la rénovation thermique des logements sociaux, de l'observation et de l'accompagnement des copropriétés privées.





# TRANSPORTS

L'organisation des transports publics est comprise dans la compétence obligatoire en matière d'aménagement de l'espace communautaire.

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le Plan de déplacements urbains (PDU) a été approuvé par le conseil communautaire en 2013. Son objectif est d'offrir aux habitants des alternatives crédibles à l'utilisation de la voiture, moins polluantes et moins consommatrices d'espace et d'énergie, en développant les transports collectifs, le vélo et la marche sur notre territoire.

Le scénario retenu pour le PDU a défini les objectifs suivants d'ici 2020 :

- Baisser de 11% la part modale de la voiture (en passant de 63% à 57%) ;
- Augmenter de 50% la part modale des transports collectifs (en passant de 6 à 9%) ;
- Tripler (en passant de 1% à 3%) la part modale du vélo ;
- Maintenir le niveau élevé (30%) de la pratique de la marche à pied.

Le PDU vise également à sécuriser tous les modes de déplacement et à rationaliser les livraisons.

Pour la compétence en matière de transport, le SCOT définit l'objectif suivant :

- Desservir des zones d'activités en transports en commun.



## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

### Organisation du service public des transports urbains du Beauvaisis

Afin d'assurer le bon fonctionnement des transports urbains du Beauvaisis, la CAB met à disposition de l'exploitant du réseau les bus urbains dont elle est propriétaire ainsi que les points d'arrêts situés sur son territoire. Le service assure le suivi du contrat de délégation de service public, passé avec la société Beauvaisis Mobilités, groupe TRANSDEV, propose aux élus tout aménagement de parcours et horaires selon les fréquentations recensées et besoins des usagers et gère la politique tarifaire et la taxe « versement transport ».

### Mise en place des services de transports scolaires dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux

Ces services font l'objet de marchés de prestations spécifiques avec des transporteurs locaux. Ils ont pour but de permettre aux enfants des communes rassemblées en syndicat intercommunal de regroupement scolaire de se déplacer entre deux écoles et suivre les enseignements dispensés dans les meilleures conditions. A ce jour, 7 lignes de transports spécifiques sont organisées par l'agglomération du Beauvaisis sur son territoire, représentant 355 enfants transportés chaque jour.

### Pilotage du plan de déplacement urbain (PDU) et du schéma directeur d'accessibilité des transports (SDAT)

Le PDU et le SDAT ont été approuvés tous les deux en avril 2013. Depuis, la CAB est chargée du suivi de la mise en place des actions précisées au document-cadre et de la mise en accessibilité de son réseau de transports (points d'arrêts et véhicules) conformément aux termes de la loi du 11 février 2005.



## ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **Lutte contre le changement climatique**

#### *Réduction des émissions des gaz à effet de serre*

Les objectifs du PDU cumulés aux prévisions d'évolution des émissions individuelles du parc automobile doivent permettre d'atteindre les objectifs nationaux fixés par le Grenelle de l'Environnement dans le domaine des transports, à savoir une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, à l'horizon 2020.

Afin de réduire l'empreinte carbone des transports en commun, la CAB remplace progressivement les bus les plus anciens, fonctionnant principalement au gazole, par des bus hybrides représentant une économie de carburant d'environ 30 %. A fin 2016, le taux de bus hybrides sur le parc total est de 41 %.

#### *Promotion des alternatives à la voiture individuelle*

Les travaux de création des pistes cyclables ont été réalisés dans un souci de continuité d'aménagements.



Le service de location de vélo « Yellow Vélo » a été mis en place en 2013. En 2016, il a enregistré 455 personnes inscrites (371 en 2015) (+ 23%) et a comptabilisé 22 850 journées de location (16 670 en 2015) (+37%).

Les usagers du service sont majoritairement des actifs qui louent un vélo pour leurs déplacements domicile-travail et/ou leurs loisirs et la majorité des locations se font au mois. Fort de son succès, le dispositif continue de s'étoffer.

La CAB a équipé le service de 20 vélos classiques supplémentaires et de 2 vélos équipés de sièges enfants ; le parc est dorénavant constitué de 52 vélos classiques.

### **Épanouissement de tous les êtres humains**

#### *Accessibilité des transports en commun*

Afin de rendre les transports en commun attractifs et accessibles à tous, l'agglomération n'a pas augmenté les tarifs depuis 2002. La Carte DUO pour les abonnés de la SNCF facilite l'intermodalité entre le train et le réseau de bus.

Avec le billet unique de transport (BUT) opérationnel au 5 janvier 2015, la CAB a voulu faciliter l'usage du transport urbain, promouvoir son côté pratique, économique et écologique. Ce BUT est utilisable sur toutes les lignes régulières durant une journée complète. Une fois validé, il permet aussi aux usagers d'emprunter gratuitement un vélo classique pour la journée auprès du service Yellow Vélo.

Ainsi, le nombre de voyages réalisés sur le réseau Corolis a été en augmentation de + 0,97% par rapport à 2015, avec 4 454 317 voyages réalisés en 2016 ; Et les tickets BUT ont augmenté de + 5,23% par rapport à 2015 avec 519 464 tickets BUT vendus en 2016.

#### *Accessibilités des transports aux PMR*

Le schéma directeur d'accessibilité des transports a été approuvé en 2012 dans le cadre du PDU. Le plan prévoit l'achat de bus accessibles et l'aménagement progressif des arrêts de bus afin de les rendre accessibles. Fin 2016, 75% des arrêts de bus du réseau Corolis ont été rendus accessibles au public. Sur les 32 bus urbains du parc, 26 répondent aux normes d'accessibilité en vigueur (soit 81% du parc). La gare urbaine sur la place Clemenceau (arrêt Mairie) a fait l'objet des travaux d'accessibilité.

### **Gouvernance**

#### *Participation*

Les membres du comité d'usagers des transports se réunissent en moyenne 1 fois par semestre afin de donner leur avis sur les actions du service transports et faire part de leur ressenti en tant qu'usager. Sa composition et son rôle seront officialisés en 2017.

#### **Évaluation partagée**

Le PDU demande un bilan à mi-chemin (en 2018) afin d'analyser l'avancement des actions et apporter des modifications si nécessaire.

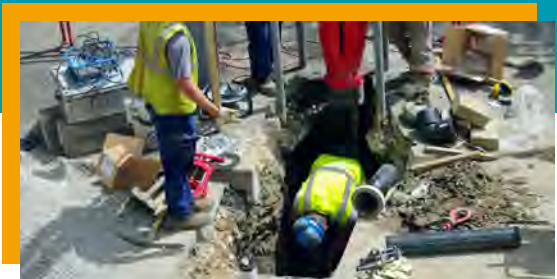
En 2013, la CAB a mis en place pour les transports en commun un baromètre « qualité de service » dans le contrat de délégation de service public avec CABARO avec un budget de 50 000 euros alloué à la qualité de service rendu.

5 items permettent d'apprécier cette qualité : ponctualité, l'entretien des véhicules, la relation avec la clientèle, le confort et la sécurité de conduite et enfin l'information.

Chacune des prestations est notée par palier (positif ou négatif) et leur addition fait que la CAB attribue un bonus qualité de service à la société CABARO. Ce bonus a été de 6 375 € en 2013, 20 625 € en 2014 et 29 375 € en 2015.

On voit donc la progression de la qualité du service rendu aux usagers au travers du montant alloué par la CAB à la société CABARO, exploitant du réseau Corolis.





# ASSAINISSEMENT

L'assainissement est une des compétences optionnelles de la CAB.

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le SCOT définit les objectifs suivants pour la compétence de l'assainissement :

- Préserver le foncier autour de la station d'épuration de Beauvais afin de pouvoir augmenter sa capacité à 155 000 éq/habitant (EH);
- Privilégier, en matière d'eaux pluviales, les techniques d'assainissement alternatives aux techniques traditionnelles ;
- Veiller à ce que les PLU des communes intègrent la gestion des eaux pluviales et qu'ils soient compatibles avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) de Seine Normandie.

Le service assainissement a également identifié des objectifs supplémentaires :

- Poursuivre la desserte en assainissement collectif suivant le plan pluriannuel d'investissement ;
- Réaliser le contrôle de chaque habitation en assainissement non collectif tous les 4 ans ;
- Maintenir la qualité de dépollution des eaux usées.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

### Assurer le service d'assainissement collectif

Le service assainissement gère en régie l'exploitation des ouvrages sur Beauvais et suit l'exploitation déléguée sur les communes de la CAB dotées de l'assainissement collectif.

Des travaux d'extension ou de renforcement du réseau d'assainissement (sous la maîtrise d'ouvrage de la CAB) pour permettre le raccordement de nouvelles constructions ont concerné en 2016 la seule commune de Goincourt, rue des Potiers (39 ml de collecteurs).

Par ailleurs, des améliorations ont été apportées à trois dispositifs de pompage des eaux usées avec la mise en place d'un traitement pour lutter contre la formation d'hydrogène sulfuré sur trois postes de refoulement des eaux usées à Fouquenies, Le-Mont-Saint-Adrien et Saint-Martin-le-Noeud.

Des travaux de réhabilitation par chemisage continu du réseau d'eaux usées ont concerné 440 ml de collecteurs, des regards de visite et des branchements à Beauvais rue de Saint-Just des Marais et chaussée Feldtrappe.

### Étendre la couverture du territoire en assainissement collectif

Le service mène des travaux de création de réseaux et de stations d'épuration afin d'étendre la desserte en assainissement collectif de l'agglomération et d'améliorer la qualité de l'épuration des eaux usées..

Le programme pluriannuel d'investissements (PPI) en matière d'assainissement collectif, adopté par le Conseil Communautaire dans sa séance du 27 mars 2009, s'est concrétisé en 2016 par l'achèvement des travaux d'assainissement collectif sur Auteuil et Berneuil-en-Bray et la mise en service de la station d'épuration de capacité 1500 EH à Auteuil.





Le service dessert 36 695 logements (dont 27 333 à Beauvais), soit une population desservie de près de 78 447 habitants, sur un total de 81 645 habitants (population totale légale 2014 (en vigueur 01/01/2017) source INSEE). Le taux de desserte global en assainissement collectif de la population sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est donc de 96,1% (94,7% en 2015).

En 2016, la CAB a initié un travail d'inventaire des ouvrages existants (canalisations, avaloirs, bassins, séparateurs à hydrocarbures, puits d'infiltration) sur l'ensemble des communes. Ce travail se poursuivra en 2017 sur l'ensemble des communes et celles de l'ancien territoire de la CCRB (Communauté de communes rurales du Beauvaisis) en vue d'un transfert de la compétence eaux pluviales au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sur ces dernières communes.

### **Veiller sur la conformité de l'assainissement individuel**

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la CAB, créé en 2006 comme le prévoyait la loi sur l'eau de 1992, contrôle les installations d'assainissement individuel sur le territoire de la CAB et organise les travaux de réhabilitation d'assainissement non collectif.

En 2016, le nombre de logements du territoire ayant un assainissement individuel est de 1 322. Le service assainissement a réalisé 294 contrôles (271 en 2015), atteignant son objectif annuel. Le taux de logements conformes est de 49,7% (supérieur à la moyenne nationale qui est de 20%).

### **Eaux pluviales**

La CAB gère la gestion des ouvrages d'eaux pluviales (réseaux, bassins, chambres de dessablage). L'ensemble des prestations d'entretien est assuré par du personnel communautaire et par des contrats de prestation de service.

En matière d'investissement, la CAB a mis en place un fond de concours des eaux pluviales avec l'adoption par délibération d'un programme annuel en 2016 de 250 000 € TTC. Dans le cadre de ce fond de concours, la CAB est maître d'ouvrage des travaux qui sont financés à 50 % par les communes et 50 % par l'agglomération.

L'objectif est d'améliorer la collecte par la création ou le renforcement d'infrastructures sur des secteurs en insuffisance.

## **ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Depuis 2004, le service assainissement de la CAB est certifié ISO 14001 pour son management environnemental qui concerne le réseau d'assainissement et la station d'épuration de Beauvais. L'audit de suivi s'est déroulé en février 2016, l'auditeur a identifié plusieurs opportunités d'amélioration et points faibles, notamment dans le but du passage en 2018 à la nouvelle version révisée en 2015 de l'ISO 14001 (Systèmes de management environnemental).

### **Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**

#### *Protection des milieux naturels*

En 2016 le taux de conformité de dépollution d'eaux usées était de 100%. L'impact des rejets des stations d'épuration est perceptible sur la qualité physico-chimique des cours d'eau sur le paramètre azote ammoniacal au niveau des stations d'épuration de Beauvais et Frocourt.

Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon le niveau d'investissement du service dans la connaissance des rejets au milieu naturel par temps sec et en temps de pluie ; En 2016, cet indice est de 70 points, identique par rapport à 2015.



# PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

La compétence optionnelle de protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie de la CAB comprend :

- la lutte contre la pollution de l'air ;
- la lutte contre les nuisances sonores ;
- l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : collecte et traitement ;
- la mise en œuvre des actions en faveur des zones sensibles et des espaces naturels à protéger.

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Bien que la protection de l'environnement soit citée dans plusieurs documents stratégiques, aucun ne définit des objectifs spécifiques. Cependant, ces documents expriment des volontés généralistes, dont :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'augmentation de la production des énergies renouvelables ;
- la préservation des sites naturels beauvaisins et des liaisons écologiques ;
- la réduction des nuisances sonores, olfactives et visuelles ;
- la réduction de la quantité des déchets et l'amélioration de leur valorisation.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

### **Assurer le service de collecte des déchets ménagers de l'agglomération**

Avec ses prestataires, la CAB assure la collecte des déchets ménagers, des emballages recyclables, des déchets végétaux et des encombrants en collecte de porte-à-porte et en apport volontaire. La CAB gère également deux déchetteries intercommunales, une à Beauvais et l'autre à Auneuil.

### **Suivre des dispositifs de mesure de la qualité de l'air**

La CAB a une convention avec l'association ATMO Hauts-de-France pour le suivi de la qualité de l'air. Deux stations de mesure sont installées sur le territoire, une en centre-ville de Beauvais et l'autre à l'aéroport Beauvais-Tillé. ATMO prévient la CAB, les services de l'Etat et des centres médicaux lors des pics de pollution. En 2016, la qualité de l'air a été meilleure que 2015. La qualité a été très bonne à bonne sur 87,57% de l'année 2016, soit 317 jours (311 jours en 2015).



## **Pilotage de la démarche Natura 2000**

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels le plus remarquable de l'Union Européenne. Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe.

En France on retrouve 1 758 sites Natura 2000. Cinq sont situés sur la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB). Le document d'objectifs (docob) constitue le document de référence pour chaque site du réseau Natura 2000.

En 2011, la CAB est désignée comme structure porteuse du site Natura 2000 «Massif forestier du Haut Bray de l'Oise». Elle a assuré à ce titre l'élaboration du docob de ce massif forestier de 646 hectares. Ce document de gestion a été validé en 2016 par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Picardie.

## **Elaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET)**

La CAB et la Ville de Beauvais ont débuté en 2012 un Plan Climat Energie Territorial (PCET) commun comme prévu par la loi Grenelle II pour toute collectivité de plus de 50 000 habitants.

La priorisation du PCET de la CAB et de la Ville de Beauvais a été établie en 2016 et déclinée en 11 axes et 21 actions. Parallèlement, la réglementation nationale a évolué. Ainsi, la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) publiée au journal officiel du 18 août 2015 a renforcé le rôle des collectivités locales pour mobiliser leurs territoires en matière de changement climatique. L'échelon intercommunal est désormais privilégié, et c'est la raison pour laquelle la CAB s'est vue dans l'obligation d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce plan, qui intégrera la composante qualité de l'air, devra être finalisé avant le 31 décembre 2018.

## **ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **Lutte contre le changement climatique**

Dans le cadre du PCAET, la CAB adhère à la plateforme NR-Pro, qui permet aux collectivités adhérentes d'être accompagnées et de vendre des certificats d'économies d'énergie (CEE) suite à des travaux de rénovation thermique ou d'installation d'énergies renouvelables. La méthode consiste pour les collectivités à renseigner leurs projets sur la plateforme en quelques minutes. Un conseiller les rappelle et valide l'éligibilité de leur projet. Elles reçoivent les différentes offres de financement et retiennent la plus intéressante. La CAB ainsi que ses communes membres utilisent cette plate-forme pour financer le surcoût lié à certains travaux de maîtrise d'énergie ou d'installation d'énergies renouvelables.

La CAB a organisé les années précédentes des balades thermographiques sur différentes communes afin de visualiser concrètement des logements énergivores et d'apporter des conseils sur la rénovation. Aucune n'a eu lieu en 2016.

Dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME, les communes de moins de 2 000 habitants peuvent constituer des rapports techniques et financiers pour la rénovation de l'éclairage public dans l'objectif d'éviter 21,5 tonnes équivalent pétrole (TEP). CO2 en émissions de GES par an.

La collecte des déchets ménagers est rendue moins émettrice de polluants grâce à l'achat de camions-bennes qui fonctionnent au gaz naturel de ville (GNV). En 2016, 80 % des camions-bennes standards fonctionnent au gaz.

### **Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**

#### *Gestion rationnelle des déchets*

Depuis le lancement du plan de prévention et de réduction des déchets en 2007, plusieurs projets ont été mis en place afin de réduire le montant des déchets et de mieux les valoriser : le module EcoGeste© sur le site internet de la CAB aide les habitants à jeter moins et mieux au quotidien (2,4 kg collectés/hab), l'installation de bornes de collecte de textiles dans les communes (55 points de collecte répartis sur l'ensemble des 31 communes), la collecte des capsules de café, la collecte et transformation en compost des déchets végétaux, ainsi que la collecte et le broyage des sapins de Noël (19 tonnes).

La baisse du tonnage de production des ordures ménagères se poursuit mais tend à se stabiliser avec une diminution d'environ 80 tonnes des ordures ménagères collectées en 2016. Ce résultat est notamment le fruit d'un travail important de sensibilisation des professionnels à une meilleure gestion de leurs déchets conduisant à une valorisation systématique de leurs cartons, et le respect des limites de volume collecté. Les actions de sensibilisation sur le geste du tri et la prévention des déchets développées par la direction de l'environnement ont très largement participé à la baisse des tonnages.

Le recyclage continue à augmenter, notamment le tri sélectif : 45,9 Kg/hab.

Les quantités de verre collectées sont en baisse constantes depuis 2007 (23,46 kg collectés/hab en 2016). Le tassement de la courbe de verre depuis quelques années est principalement dû à une baisse du gisement et à une diminution du poids des emballages. L'état général des bornes de collectes a été amélioré suite à un diagnostic réalisé en 2014.

De plus, on note une fréquentation totale des 2 déchetteries par 81 795 personnes, soit environ 1 visite annuelle des habitants du territoire de l'agglomération (le nombre moyen de visite par habitant dans l'oise étant de 1,37).

#### *Protection de la biodiversité et des milieux naturels*

Depuis 2016, la CAB porte l'animation des docob de deux sites Natura 2000 pour une durée de 3 ans renouvelable :

- Le site du «Massif forestier du Haut Bray de l'Oise». Le docob a été élaboré par la CAB et approuvé par le Préfet en 2016. Lors du dernier Comité de Pilotage (COFIL), en date du 9 mars 2016, les membres ont élu Monsieur DEGROOTE, maire de la commune de Savignies en qualité de Président du COFIL. Ce massif forestier d'une surface de 646 hectares est composé de milieux variés (forêts, pelouses, prairies, landes, zones humides...). Les habitats semi-naturels et naturels couvrent près de 65% (418 ha) du site. On y retrouve 12 habitats et 5 espèces d'intérêt communautaire. Parallèlement la diversité faunistique est importante avec la présence de batraciens rares, de mammifères et d'oiseaux. Les enjeux prioritaires identifiés sur le site sont la préservation des habitats marginaux en milieu forestier et la restauration des habitats prairiaux ou bocagers.

- Le site de la «Cavité de Larris-Millet à Saint-Martin-Le-Nœud (Oise)». Le docob a été élaboré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP) et approuvé par le Préfet en 2010. Lors du comité de pilotage (COFIL) en date du 8 juin 2015, les membres ont élu Monsieur DURIEZ, maire de la commune de Saint-Martin-le-Nœud en qualité de Président du COFIL. La cavité est une ancienne carrière d'exploitation de craie, qui abrite aujourd'hui la plus importante population de chauves-souris en hibernation de toute la Picardie. Ce peuplement est caractérisé par une bonne diversité d'espèces. Certaines espèces de chauves-souris et leurs habitats spécifiques présentent un enjeu majeur de conservation sur le site.



La direction des parcs et jardins de la ville de Beauvais, forte de plus de 10 ans d'expérimentation de la démarche « zéro-phyto », a formé élus et agents techniques de communes de la CAB aux techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts. La CAB espère

que ses communes adopteront ces techniques afin de préserver la santé des habitants et des milieux aquatiques.

#### **Épanouissement de tous les êtres humains**

##### *Lutte contre des risques*

Afin de prévenir les risques d'accident liés aux chutes dans les bennes à quai aux déchetteries, la CAB s'est dotée d'un nouveau système de sécurité bords de quai conforme à la réglementation en vigueur (Norme NF P01-012 applicables dans les ERP) en février 2014.

##### *Lutte contre les nuisances sonores*

En 2002, le maire de Beauvais a obtenu du ministère des transports l'instauration d'un couvre-feu de minuit à 5 h afin de limiter les nuisances sonores liées à l'aéroport de Beauvais-Tillé. Cette politique a été maintenue par la CAB depuis le transfert de compétence par la Ville en 2004. Depuis 2009, aucune infraction n'a été relevée.

Afin de minimiser les impacts négatifs de l'aéroport sur les beauvaisins, un fonds d'aide à l'insonorisation des riverains a été prévu ; dans ce cadre et au titre de sa participation au syndicat mixte de l'aéroport Beauvais-Tillé (SMABT), la CAB a financé une avance remboursable de 2 millions d'euros pour le traitement rapide des demandes éligibles déjà reçues dans l'attente du financement de ce dispositif par la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA).

A la fin 2016, 435 dossiers ont été déposés ; 275 ont été déclarés éligibles et 195 ont été finalisés, soit 71 %.

Le SMABT a également financé un dispositif d'aide complémentaire pour financer le reste à charge des riverains après les subventions dans le cadre du dispositif du TNSA. Ces aides TNSA ne peuvent être allouées qu'aux habitants résidant à l'intérieur du périmètre du plan de gêne sonore.

Les habitants en dehors de ce périmètre, même de quelques mètres, étant exclus de ce dispositif bien que subissant aussi une gêne, le SMABT a donc créé une « zone de transition » pour éviter une coupure brutale entre voisins. Cette zone représente un potentiel de 244 logements susceptibles d'obtenir une aide de 40% du montant des travaux, plafonnée à 7 000€ par logement.

A la fin 2016, 75 dossiers ont été déposés ; 34 ont été déclarés éligibles et diagnostiqués et 3 ont été finalisés soit 8,82%.

#### **Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable**

##### *Soutien à l'économie sociale et solidaire*

Afin de soutenir l'économie sociale et solidaire, la CAB a signé une convention avec Emmaüs pour le gardiennage et l'entretien des points verts du territoire. La CAB a également fait appel à l'association pour la distribution des sacs de déchets verts et des bacs de recyclage. Emmaüs porte un atelier d'insertion dans le domaine du réemploi d'objets et de vêtements.



# ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Les compétences culturelles et sportives de la CAB comprennent :

- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs (compétence optionnelle) ;
- mise en œuvre du principe d'égal accès tarifaire des habitants de la CAB aux équipements culturels et sportifs des communes membres (compétence facultative).

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Les documents encadrants parlent très peu des équipements culturels et sportifs. Le projet du territoire les mentionne comme outil pour développer l'animation de la ville-centre et des communes du territoire et l'attractivité de l'agglomération pour les résidents et les touristes.



## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

### CONSERVATOIRE EUSTACHE-DU-CAURROY

Classé « **conservatoire à rayonnement départemental** » par le ministère de la culture et de la communication depuis 2008, le conservatoire Eustache-du-Caurroy est un établissement d'éducation artistique ayant vocation à répondre aux besoins d'apprentissage, de création et de diffusion artistique des danseurs, des musiciens et comédiens de son territoire de rayonnement. En plus de l'enseignement hebdomadaire, l'établissement participe au dynamisme culturel de l'agglomération grâce à de nombreuses actions de diffusion mêlant artistes professionnels et amateurs.

Pour l'année scolaire 2016-2017, 822 élèves sont inscrits sur les cours du conservatoire qui affichent une fréquentation, sur l'ensemble de ses manifestations, à hauteur de 8 565 personnes.

En 2016, le conservatoire a mis en place des ateliers de musiques actuelles (guitare électrique, basse, chant et batterie) en partenariat avec l'ASCA. De par l'implantation géographique de cette association et parce qu'il favorise l'accessibilité à la culture des publics dits éloignés, le projet reçoit le soutien financier de l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville.

Créé en 2006 par la Ville de Beauvais, le festival Pianoscope permet par ses actions de sensibiliser et faire découvrir à un large public le répertoire pour piano. Des concerts gratuits sont ainsi organisés pour les scolaires au sein de la Maladrerie Saint-Lazare. Une master-class ouverte à tous est proposée avec le conservatoire.

L'école d'art du Beauvaisis, reconnue par le ministère de la culture, est un établissement de sensibilisation, d'éducation artistique et de formation pour tous. Agréée organisme de formation professionnelle, elle encadre une classe préparatoire destinée aux étudiants désirant entrer en école supérieure d'art. L'école d'art organise tous les ans des expositions sur la thématique terre/céramique, une résidence d'artiste et un programme d'actions culturelles dans l'agglomération (dimanches à la campagne, exposition photo aux Galeries Lafayette, cycle de conférences et de projections vidéos thématiques au conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

En 2016, 682 personnes se sont inscrites dans les cours et ateliers dispensés par l'école. Elle a continué les actions dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant les vendredis après-midi à Verderel-les-Sauqueuse (1<sup>er</sup> trimestre) et à Frocourt (2<sup>ème</sup> trimestre) Elle a également reçu 28 étudiants en classe préparatoire, dont 96% ont réussi le concours d'écoles supérieures d'art. Les actions culturelles 2016 ont rassemblé 5 948 personnes.

L'école d'art du Beauvaisis a mis en place un stage de formation en céramique pour des artistes non céramistes, souhaitant utiliser la terre dans leur travail ou en comprendre, s'approprier ses diverses utilisations et ses enjeux dans l'art contemporain. A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis une formation initiale aux différentes techniques de la terre et auront connaissance des différents usages de la céramique dans l'art contemporain.

Pour les 40 ans de l'école d'art du Beauvaisis et dans le cadre du festival des Photaumnales, toute l'équipe de l'école d'art a organisé des rencontres professionnelles de l'éducation artistique « TRANSMISSION » proposant un riche programme de conférences, tables rondes, ateliers, expositions et un spectacle autour des arts du feu. Les rencontres invitent les acteurs des champs culturels, éducatifs, sociaux, universitaires, les amateurs d'art et de pratiques artistiques à se retrouver pour échanger, s'interroger, se former, partager des expériences, expérimenter des ateliers sur le thème de la mission de la transmission par l'éducation artistique. L'objectif de ces rencontres est d'enrichir la réflexion stratégique afin de renforcer les politiques culturelles locales et territoriales par des projets artistiques innovants, participatifs et nomades. Ces journées se sont déroulées les 17 et 18 novembre 2016 au Quadrilatère (nouveau nom en juin 2016 de la galerie nationale de la tapisserie).



### Rencontres professionnelles de l'éducation artistique

Judi 17 et vendredi 18 novembre à Beauvais

Les rencontres de la « TRANSMISSION / arts visuels et plastiques » invitent les acteurs des champs culturels, éducatifs, sociaux, universitaires, les amateurs d'art et de pratiques artistiques et les artistes à se retrouver pour échanger, s'interroger, se former, partager des expériences.

Ces Rencontres organisées par l'École d'Art du Beauvaisis proposent un riche programme de conférences avec Barbara Poth, Pierre Lemaire, Alain Korian... ; d'ateliers avec des artistes et de tables rondes avec la présence d'intervenants du ministère de la Culture et de la Communication, de l'Éducation Nationale, de collectivités locales, de FRAC, d'écoles supérieures d'art, de centres d'art, de musées, de festivals, de fondations, d'éditeurs et d'associations...

\* Rencontres gratuites sur inscription préalable (places limitées).



Le réseau des médiathèques du Beauvaisis est constitué de cinq établissements à Beauvais (centre-ville, Argentine, Saint-Jean, et Saint-Lucien) et un établissement sur la commune de Milly-sur-Thérain.

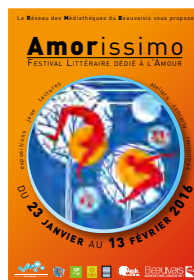
Depuis la mise en place en 2014 d'actions innovantes et pour certaines gratuites (prêt illimité en nombre de documents, gratuité totale des inscriptions pour tous les Beauvaisis et déploiement de services informatiques dans les médiathèques de proximité), les indicateurs de fréquentation ont évolué : ainsi en 2016 : 8 462 inscrits, 210 343 entrées dans tout le réseau, et 334 500 documents ont été empruntés.

En plus de développer l'offre et l'accès de tous aux médias et loisirs culturels, le réseau organise de nombreux événements durant l'année.

En 2016, 839 actions culturelles ont été organisées avec 20 684 participants.

Et plus de 240 collations ont été servies aux lycéens pendant l'opération « TopBac » initiée en 2014 avec une distinction par le prix Territoria d'or ; il s'agit d'accompagner les lycéens dans leurs révisions du Bac grâce à des horaires élargis dans les médiathèques, des espaces confortables, d'accès au wifi gratuit, du soutien scolaire (annales, livres de révision, sélection de ressources numériques, etc.) et des ateliers de gestion du stress et de relaxation.

L'année 2016 a vu le développement des services des médiathèques : mise en place d'un partenariat sur le portage à domicile, développement des ressources numériques, création d'un fonds dédié aux collectivités et aux bibliothèques centres documentaires (BCD) des écoles.





## MALADRERIE SAINT-LAZARE

Depuis 2005, la CAB s'est engagée dans un ambitieux programme de restauration de la Maladrerie Saint Lazare, un des plus remarquables exemples de l'architecture hospitalière du Moyen Âge. Le site propose des concerts, des expositions, des ateliers et des visites thématiques.

La fréquentation globale du site est toujours très importante : 45 183 visiteurs en 2016.



Les manifestations et divers événements culturels sont fort fréquentés à l'instar de la 8<sup>ème</sup> édition du festival «Malices et Merveilles » ou de la 11<sup>ème</sup> édition du festival Pianoscope, la journée familiale «Pâques à la Maladrerie» ou le week-end consacré aux «Journées des Plantes» ainsi que les spectacles proposés dans la grange.

Pour la première fois en 2016, la Maladrerie a accueilli un concert dans le cadre du festival Haute-Fréquence organisé par la région Hauts-de-France.

La Maladrerie a organisé 3 salons en 2016 : le «salon des potiers et céramistes de l'Oise», le «Salon des antiquaires et des arts décoratifs» et le «Salon des Vins».

La Maladrerie a accueilli en 2016 l'exposition «Allez Allez...», installation de la plasticienne Carole Chebron qui a permis à 19.026 visiteurs de s'approprier le site au travers d'une balade artistique et de découvrir des œuvres contemporaines mêlant porcelaine, faïence, verre et cire.

Des travaux de peintures des menuiseries ont permis de rénover les extérieurs des bâtiments de l'administration, de la bergerie et de la grange.



## AQUASPACE

L'Aquaspace propose des bassins à la fois ludiques et sportifs, ainsi qu'une zone de détente et de remise en forme. La fréquentation continue à augmenter avec plus de 235 740 entrées pour le bassin ludique et sportif et 32 818 entrées en Balnéo en 2016.

L'Aquaspace est également utilisé par des clubs et des scolaires qui bénéficient d'une entrée gratuite. En 2016, ce public a représenté 56 167 entrées additionnelles.

## GYMNASES

La CAB est responsable de la gestion, l'entretien et la planification de l'utilisation de deux gymnases communautaires : le gymnase de Tillé et le gymnase d'Allonne. Les gymnases ont été fréquentés par 12 classes et 18 clubs sportifs du territoire représentant 73 200 personnes sur l'année 2016.





## ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **Lutte contre le changement climatique**

*Favoriser la production des énergies renouvelables*

Des panneaux solaires thermiques de 70 m<sup>2</sup> sont installés à l'Aquaspace afin d'approvisionner le centre aquatique en eau chaude sanitaire.

### **Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**

*Protection des ressources*

Un marché global de performance énergétique a été mis en place pour la consommation d'eau de la piscine Aquaspace.

Le marché d'exploitation de chauffage des chaudières sur sol définit des obligations de performance énergétique et de réduction de la consommation d'énergie.

### **Epanouissement de tous les êtres humains**

*Accessibilité*

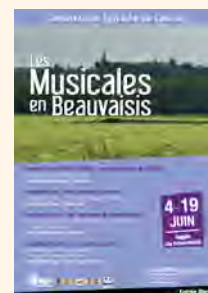
Le réseau des médiathèques a obtenu le trophée de l'accessibilité des régions pour la médiathèque du centre-ville exemplaire en terme d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ce prix salue la qualité des travaux de rénovation et de réaménagement de la médiathèque. Ils ont permis d'ajouter de nouveaux équipements utiles aux handicapés et aux jeunes notamment, tels les portes d'entrées automatisées ou les tablettes tactiles. Le jury a déclaré à propos de la médiathèque : «Ce projet d'établissement exemplaire (offre documentaire et action culturelle) intègre la question de la diversité de l'utilisateur. La conception universelle proposée par l'architecte garantit l'accessibilité globale de l'établissement. Partout, la qualité d'usage a primé pour un confort d'usage maximum.»

*Accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs*

La carte « Beauvaisis On Pass » (BOP), qui offre la gratuité ou des tarifs préférentiels à une grande variété d'activités culturelles, sportives et de loisirs sur le territoire, compte plus de 25 000 détenteurs.

Depuis 2013, l'école d'art du Beauvaisis, en partenariat avec l'association Destin des femmes, met en place des ateliers artistiques pour des femmes issues des quartiers afin de rompre leur isolement et permettre le décloisonnement entre les quartiers et la culture artistique. Elle a aussi initié la constitution d'une association d'amis pour développer la convivialité, « le faire-ensemble », rompre la solitude et rendre plus facile l'accès à la culture tout en soutenant les activités de l'école d'art.

Le conservatoire propose de nombreux concerts gratuits dans l'agglomération notamment au mois de juin lors de la fête de la musique ou à l'occasion des musicales en Beauvaisis.



Depuis septembre 2016, l'emprunt de documents est gratuit pour les habitants de la Communauté d'agglomération, et donne accès à un grand nombre de ressources en ligne. L'inscription permet d'emprunter des documents en quantité illimitée.

Les médiathèques du Beauvaisis s'inscrivent dans une politique de médiation et de diffusion culturelles toute l'année dans le cadre d'une programmation mais également d'un événement phare : le festival Amorissimo créé en 2014 et qui a attiré pour sa première édition plus de 1 000 personnes. En 2016, les spectateurs sont venus plus nombreux : 1550 personnes.

**BEAUVAISIS CULTURE** La CAB a également mis en place le portail web « Beauvaisis Culture » afin de fournir aux internautes une vision complète de l'offre culturelle en Beauvaisis mais aussi d'associer tous les acteurs culturels dans une démarche commune de communication ;

Les premières ruches à livre (des boîtes accessibles à tous et en libre-service permettant aux particuliers d'échanger des livres) ont été installées à la Maladrerie Saint-Lazare ainsi que chez des commerçants de Beauvais.

Dans sa programmation, la Maladrerie propose toute l'année des grands rendez-vous originaux en entrée libre qui permettent au plus grand nombre de découvrir le site et des artistes de talents : le pique-nique voyageur, le festival Malices et merveilles, Rendez-vous aux jardins...

L'Aquaspace et l'Elispace, deux équipements majeurs dans l'offre d'activités et d'animations en Beauvaisis, disposent désormais depuis la fin de l'année 2016 chacun de son propre site internet. Depuis la fin novembre, vous pouvez suivre toute leur actualité sur [www.aquaspace.fr](http://www.aquaspace.fr) et sur [www.elispace.fr](http://www.elispace.fr). Les deux sites internet ont été réalisés en interne, par le service Communication de la Ville de Beauvais, en lien avec les équipes de direction de l'Aquaspace et de l'Elispace.



# TOURISME

La compétence facultative de tourisme de la CAB comprend :

- la mise en œuvre des actions favorisant le développement du tourisme et participation à des actions valorisant des richesses touristiques du Beauvaisis.

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 » vise à augmenter le nombre de touristes fréquentant le territoire. Le dernier plan de valorisation touristique de l'aéroport Beauvais-Tillé, élaboré par la CAB, le conseil départemental et le conseil régional, a pour objectif de porter à 13 millions d'euros par an les dépenses des passagers de l'aéroport Beauvais-Tillé sur le territoire picard.

Le SCOT définit les objectifs suivants pour la compétence de tourisme :

- Diversifier, augmenter et améliorer l'offre d'hébergement touristique ;
- Profiter de l'opportunité offerte par le projet Trans'Oise pour proposer une offre touristique adaptée pour les usagers futurs de cette infrastructure ;
- Créer et mettre en réseau des voies de circulation douces et de promenades qui ont aussi bien un intérêt touristique que de loisirs pour la population locale.

Avec l'élargissement du périmètre de la destination touristique au 1er janvier 2017, la stratégie touristique du territoire évolue. L'offre s'enrichit avec une composante rurale importante. Au sein de cette offre, Beauvais incarne le tourisme urbain. Patrimoine, culture, activités de pleine nature dont la randonnée à pied, à vélo, constituent les piliers de cette stratégie. Outre des passagers de l'aéroport, les cibles prioritaires sont les cyclo-touristes, les camping-caristes, la clientèle nord européenne (Angleterre, Allemagne, Pays bas...).

### ► Les enjeux pour 2016 :

Application de la loi NOTRe : préparation de la fusion territoriale au 01/01/2017 et de la définition des contours de la compétence tourisme : promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme

### ► Les enjeux à moyen et long terme :

L'enjeu pour l'avenir consiste à promouvoir Beauvais à l'international en s'appuyant sur l'aéroport et sur la dénomination commune touristique.

A l'invitation du Comité Régional du Tourisme des Hauts-de-France, l'offre doit monter en gamme (hébergements, services), à commencer par l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais qui s'est inscrit dans la démarche de l'accueil par l'excellence dès 2015.

Depuis la labellisation en 2015 de l'association du Pays du Grand Beauvaisis «territoire LEADER», les porteurs de projets publics et privés de 213 communes rurales et périurbaines ayant un projet répondant à sa stratégie de développement peuvent prétendre à des fonds européens FEADER/LEADER issus du Programme de Développement Rural Picard 2014-2020. Il s'agit de «structurer et développer du tourisme inter filières de qualité pour stimuler l'économie de proximité du Grand Beauvaisis». Le maillage territorial, la création de produits et d'offres de qualité sont des finalités attendues sur ce dispositif pluriannuel.



## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

### Mise en œuvre de la politique touristique

Sous l'impulsion des élus, la direction du tourisme :

- élabore la stratégie locale ;
- met en œuvre la politique touristique de la CAB ;
- porte des études et des projets touristiques structurants du territoire (à titre d'exemple : réflexion quant à la création d'un service de consignes à bagages en lien avec la direction du transport) ;
- gère l'aire d'accueil des camping-cars ;
- anime le réseau des professionnels du tourisme (par exemple : formation des hébergeurs à la taxe de séjour)
- développe le tourisme vert via la création des sentiers de randonnée pédestres et VTT ;
- édite l'information touristique (guides papiers et numériques) ;
- depuis 2012, collecte la taxe de séjour instaurée cette même année.

### Soutien à l'office de tourisme de l'agglomération de beauvais (OTAB)

En 2013, l'office de tourisme est passé du statut associatif à celui d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

Régi par une convention d'objectifs définis par les élus, l'office de tourisme est chargé des missions suivantes :

- l'accueil et le conseil des visiteurs à l'office de tourisme du centre-ville de Beauvais et au point info tourisme au sein de l'aéroport Beauvais-Tillé ;
- la promotion de la destination Beauvaisis ;
- la commercialisation des sites et des équipements touristiques notamment via la conception et la vente de séjours touristiques sur mesure (groupes et individuelles) ;
- le suivi et l'analyse du tourisme local.

### Mise en œuvre de la politique touristique communautaire par l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais (OTAB)

#### *Accompagnement des hébergeurs*

Un accompagnement individualisé des hébergeurs a été dispensé dans le cadre du processus de personnalisation de l'offre du Comité régional du Tourisme (CRT) avec une customisatrice du CRT et une marketrice de l'office. Grâce à la qualité de leur offre, le château d'Auteuil à Berneuil-en-Bray, la Salamandre à Beauvais, Au cœur de Beauvais, les 5 sens à Tillé et le Domaine du Colombier de Saint-Léger-en-Bray sont référencés sur la plateforme régionale [www.weekend-espritdepicardie.com](http://www.weekend-espritdepicardie.com).

*Le nouvel office de tourisme et la nouvelle marque de la destination*



En rénovant son accueil implanté au sein du quartier épiscopal de Beauvais et en adoptant une marque touristique ambitieuse « Visit Beauvais », attribut des grandes destinations nationales et mondiales, le service public du tourisme a opéré sa mutation en 2016 afin de faire face aux enjeux du domaine du tourisme et aux attentes des habitants et des visiteurs. En mettant

le client au centre de sa stratégie commerciale, l'office propose un accueil par l'excellence.

### L'hébergement touristique

En 2016, le territoire a enregistré 226 627 nuitées consommées dans l'hébergement touristique, soit une progression de 2.44% par rapport à 2015. Ces nuitées ont généré un produit de 124.621 € en taxes de séjour.

### La fréquentation touristique de la destination

Selon la méthode de calcul des offices de tourisme de France, on estime que 150 000 touristes ont visité le Beauvaisis en 2016 (constant par rapport à 2015).

L'OTAB, au centre-ville, a accueilli 9 992 visiteurs accueillis en 2016 (18 058 en 2015) dont 13 % de personnes étrangères (Royaume Uni, Belgique ; Espagne, Italie, Pologne)

Au point info tourisme (de l'aéroport) 25 544 visiteurs ont été accueillis en accueil mobile ou sondés (25 810 en 2015).





## ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable**

#### *Promotion du tourisme vert*

En créant des circuits de randonnées pédestres et VTT ainsi que par la valorisation des activités touristiques mettant en valeur la nature beauvaisine (comme Cariwood), l'office de tourisme promeut un tourisme plus respectueux de l'environnement.

#### *Retombées environnementales*

Porteur d'une démarche européenne et de qualité, le programme LEADER a vocation à faire émerger des projets qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et ainsi répondre à ses principes comme la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et la protection des milieux naturels et des ressources, les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

#### *Protection des ressources*

Pour favoriser la réduction des consommations de papier, encres, etc. la dématérialisation de la taxe de séjour mise en place en 2015 a été déployée en direction de nouveaux établissements en 2016.

Face à l'évolution du tourisme, des attentes et du comportement des clients, de la montée en gamme et de la personnalisation de l'offre, la CAB accompagne la mutation digitale de l'OTAB qui s'est doté en 2016 d'une nouvelle vitrine touristique : <https://www.visitbeauvais.fr/fr/>



*Site web de l'office de tourisme*

Pour la réalisation des travaux de rénovation de l'office réalisés en 2016, des entreprises locales ont été principalement retenues. Une attention particulière a été portée au choix des matériaux et aux solutions techniques notamment concernant le chauffage et l'éclairage.





# RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

La compétence de l'animation du relais des assistantes maternelles (RAM) est une compétence optionnelle adoptée par le conseil communautaire en 2012.

## STRATEGIE ET OBJECTIFS

Les objectifs du RAM sont :

- ▶ aider les familles à trouver des modes de garde adaptés à leurs besoins ;
- ▶ renforcer l'attractivité des métiers de l'accueil individuel ;
- ▶ professionnaliser les métiers de l'accueil individuel afin de lutter contre l'isolement social et prévenir la maltraitance.

Ces ateliers d'éveil sont des moments d'échange, d'écoute et de partage de pratiques dans le but d'améliorer la qualité de leur travail et rompre l'isolement de la profession. En 2016, le RAM a organisé 123 ateliers d'animation collective pour les assistantes maternelles de la CAB (dont 87 pour les assistantes hors Beauvais).

Le RAM regroupe 443 assistantes maternelles (dont 196 hors Beauvais) offrant un total de 1 155 places (dont 555 hors Beauvais).

## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Le RAM a rejoint la Maison de la Petite Enfance, sis 20 avenue des écoles. La Maison de la Petite Enfance présente l'ensemble des modes de garde, individuels et collectifs, pour les enfants de moins de 4 ans et informe les familles de l'offre d'accueil pour les 2 ans1/2 à 14 ans. créant ainsi un lieu dédié.

### **Informers les familles et les assistantes maternelles**

Le RAM informe les familles sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs et les accompagne dans les démarches administratives inhérentes à l'embauche d'une assistante maternelle agréée. En 2016, 1 814 familles ont contacté le RAM.

Le service informe également les professionnels et les futurs professionnels quant aux conditions d'exercice des métiers de l'accueil individuel. 1 293 professionnels ont contacté le service en 2016.

### **Mise en place des animations collectives**

Les animations collectives se déroulent sur l'ensemble du territoire, à raison d'une animation par mois sur les communes du Beauvaisis ou quartiers de Beauvais. Ces temps collectifs, à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent, sont organisés les matins de 9h30 à 11h00.

### **ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Épanouissement de tous les êtres humains**

En répertoriant les demandes d'accueil spécifique (horaires atypiques, enfants en situation de handicap, familles fragilisées, accueil d'urgence, etc.), le RAM favorise une offre de garde des enfants adaptée aux besoins des familles beauvaisines. Les ateliers d'éveil jouent un rôle de formation continue pour les assistantes maternelles de l'agglomération assurant ainsi une prestation de qualité. Finalement, le RAM contribue à l'épanouissement professionnel et personnel des assistantes maternelles en leur permettant de se réunir pour rompre l'isolement et développer une solidarité du métier.



# POLITIQUE DE LA VILLE

La compétence obligatoire en matière de politique de la ville dans la communauté comprend :

- les dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local, d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ;
- les dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Depuis 2015, les actions de prévention de la délinquance font partie du contrat de Ville qui définira une stratégie de politique de la ville et prévention de la délinquance pour l'ensemble de l'agglomération.



## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

### Prévention de la délinquance et de la récidive

La CAB organise la médiation urbaine par le biais d'une équipe de correspondants de jour. Ces agents ont une présence préventive et dissuasive aux abords des établissements scolaires, en gares routière et SNCF et sur les principaux lieux fréquentés par le public jeune. Ils réalisent également des îlotages dans les communes de l'agglomération.

Initialement destinée aux majeurs, l'action de prévention de la récidive a été étendue en 2014 aux mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse. Une seconde coordinatrice à mi-temps a ainsi été recrutée en février 2014. En 2015, 50 personnes sortant de détention ont été accompagnées.

Depuis 2012, un chargé de mission reçoit les familles en difficulté repérées par les maires des communes et les oriente vers les différentes associations et structures en capacité de leur apporter un soutien.

## Chantiers d'insertion

A travers la mise en situation de travail salarié, les chantiers d'insertion ont pour objectif de restaurer ou de développer les liens sociaux des personnes en situation précaire. La CAB porte deux chantiers d'insertion, le chantier «bâtiment nature» (depuis 2003) axé sur des travaux de revalorisation du patrimoine communal, et le chantier «espaces naturels» (depuis 2007) axé sur l'entretien des espaces verts. En 2016, les chantiers ont embauchés 34 personnes dont 57 % ont eu une sortie positive du dispositif (emploi ou formation). Les chantiers répondent également à l'entretien du patrimoine des communes de l'agglomération.

En 2016, les travaux ont été effectués dans les communes suivantes :

### • Chantier d'insertion « bâtiment nature » :

COMMUNE	TRAVAUX
Fontaine-Saint-Lucien	Rénovation d'un logement
Fouquenes	Travaux assainissement ( finition des sanitaires)
Herchies	Remise en peinture d'une salle communale Réalisation de toilettes pour personnes handicapées
Milly-sur-Thérain	Pose de clins sur muret – Création d'un local pour vestiaire – Restauration d'un local pour l'école – Réalisation d'un auvent de 20 m <sup>2</sup> - Réalisation d'une dalle de béton – Habillage d'un local-poubelle – Caniveau porte cantine – Ouverture porte mairie – prolongement d'un muret (chapeau et enduit)
Saint-Paul	Intervention ponctuelle sur local : Aménagement de 2 entrées du hangar - Réalisation de murs intérieurs
Savignies	Interventions ponctuelles multiples : Pose de clôture – Rejointoiement d'un mur en briques

### • Chantier d'insertion « espaces naturels » :

COMMUNE	TRAVAUX
Auteuil	Débroussaillage et entretien des sentiers
Beauvais	Entretien du Bois Quéquet
Berneuil-en-Bray	Intervention de 15 jours pour nettoyage du cimetière
Fontaine Saint-Lucien	Larris de la carrière
Frocourt	Débroussaillage et entretien du chemin piétonnier
Goincourt	Réhabilitation du talus
Juvignies	Elagage des arbres de la Place (3 Jours)
Maisoncelle Saint-Pierre	Taille et débroussaillage
Nivillers	Taille des haies et des arbres
Tillé	Taille et élagage des haies - Débroussaillage
Troissereux	Intervention ponctuelle – Fête de l'Eau
Warluis	Nettoyage des berges du ru et entretien des fossés



## ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**

*Accès à l'emploi pour tous*

Suite au recrutement d'un accompagnateur socio-professionnel pour les chantiers d'insertion, on note une forte hausse du taux d'insertion professionnelle. En 2016 le taux de sorties positives du dispositif (vers un emploi ou une formation) est de 57 %.



# ENSEIGNEMENT

La compétence facultative de l'enseignement de la CAB comprend :

- la participation au fonctionnement des écoles maternelles et primaires des communes accueillant, dans les cas dérogatoires prévus par la loi, des enfants originaires d'autres communes de la CAB ;
- la prise en charge de la contribution des communes membres à la rénovation et construction des collèges ;
- les actions favorisant le développement de l'enseignement supérieur pour concourir au rayonnement économique du Beauvaisis.

## STRATÉGIE ET OBJECTIFS

Le projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2030 » vise à retenir des jeunes diplômés sur le territoire et de sensibiliser les jeunes beauvaisins aux enjeux de développement durable.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LEURS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

### Participation à la rénovation et la construction des collèges

En 2016, la contribution de la CAB à la construction et rénovation des collèges de l'Oise s'élève à 93 940 €.

### Participation au fonctionnement des écoles dans les cas dérogatoires

La CAB prend en charge les frais de scolarité des enfants relevant des cas dérogatoires ; pour la rentrée scolaire en 2016 il s'agit de 42 enfants. Les familles résidents de la CAB dont les enfants sont inscrits dans les écoles de Beauvais par dérogation bénéficient du même tarif cantines et accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) que les familles beauvaisiennes. La CAB rembourse donc à la ville de Beauvais la différence. Le financement se poursuivra au-delà de septembre 2018 pour les enfants qui auront intégré un cycle avant cette date et jusqu'à leur sortie ;

### Développement de l'enseignement supérieur

Les actions visant à soutenir et développer l'enseignement supérieur sur le territoire ont pour objectif la création d'une main d'œuvre qualifiée pour les entreprises du territoire et celles que nous souhaitons attirer. L'enseignement supérieur participe également au rayonnement du Beauvaisis.

Tous les ans la CAB organise en septembre la journée d'intégration, une journée festive pour tous les étudiants post-bac de l'agglomération afin de leur faire découvrir les activités offertes par le territoire et aider les étudiants de différentes filières à tisser des liens. Cette journée a eu lieu le jeudi 29 septembre 2016, place Jeanne-Hachette (rallye découverte de Beauvais) – 800 étudiants étaient présents.

En 2016, il n'y a pas eu de forum des stages spécifique, mais un regroupement avec le forum de l'emploi/formation/stages organisé par la MEF au printemps 2016. L'évènement présente une centaine de stages à pourvoir dans les entreprises du territoire à environ 400 étudiants des établissements supérieurs de Beauvais, toutes filières confondues.

En 2016, une bourse aux initiatives et projets étudiants (BIPE) a été mise en place. Les projets présentés par les étudiants doivent impérativement s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : entrepreneuriat étudiant, insertion professionnelle, accueil des publics internationaux, économie sociale et solidaire. Ainsi 3 projets ont été subventionnés en 2016 : festival de la terre et de l'élevage (Unilasalle), projet DALAT solidarité internationale (Unilasalle) et soutien à la création d'une équipe de rugby et soutien scolaire (ITII).



## ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **Lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**

#### *Sensibilisation au développement durable*

Le service coordination des actions éducatives, mutualisé entre la ville de Beauvais et la CAB, organise des animations à destination du jeune public et du grand public sur les thèmes de l'environnement, la santé et les gestes durables. En 2016, le service a organisé 15 animations en demi-journée pour le jeune public.

### **Épanouissement de tous les êtres humains**

#### *Prévention des risques*

En 2014, les actions de prévention routière, déjà développées à Beauvais, ont été étendues sur l'ensemble de l'agglomération. Les deux agents du service prévention routière de la police municipale sensibilisent les élèves de primaire sur les risques en tant que piétons, utilisateurs de deux roues et passagers d'un véhicule à moteur.

#### *Accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous*

Le village des sciences a accueilli 650 visiteurs en 2016 dans ses espaces de présentation et de rencontres grand public autour des sciences et 197 journées d'initiation au multimédia ont été organisées pour tout public ayant concerné 5 589 personnes.

#### *Accès facilité aux démarches administratives, culturelles et sportives*

La Ville de Beauvais et l'Agglomération du Beauvaisis ont ouvert en avril 2016 un portail numérique citoyen « citoyen.beauvaisis.fr » dont l'objectif est de permettre progressivement de faire un maximum de démarches administratives en ligne, 24h/24, à partir de n'importe quel support (ordinateur, tablette, smartphone) : préinscriptions aux écoles publiques de Beauvais en quelques clics, sans besoin de se déplacer en mairie, obtention d'actes d'état civil, réservations à la restauration scolaire, les préinscriptions aux établissements culturels de l'Agglomération du Beauvaisis...

Le portail citoyen s'enrichira de nouveaux télé services et deviendra ainsi le guichet unique des démarches administratives en ligne, d'autant qu'il sera ultérieurement interconnecté avec FranceConnect, le dispositif de l'État qui offre un accès universel aux administrations en ligne et permet l'échange de données (à l'initiative exclusive de l'utilisateur).

#### *Accès de chacun à une éducation de qualité*

En 2016, 6 clubs de loisirs à caractère scientifique, environnement et numérique ont été mis en place, (80 places) sur 141 demi-journées.



ABC





# SERVICES RESSOURCES

## PRINCIPALES ACTIVITÉS

### Les services ressources

Afin de mettre en place les politiques de la CAB, la collectivité a besoin de nombreux services ressources, notamment :

#### » la direction des ressources humaines

gère le recrutement, les carrières, les formations et la paie des employés de la CAB. De nombreux services étant mutualisés entre la Ville de Beauvais et la CAB, le budget du personnel comprend également des transferts entre les deux collectivités pour des postes mutualisés (par exemple, pour un agent rattaché à la ville de Beauvais mais qui travaille à 40 % sur les projets de l'agglomération, la CAB versera une somme équivalente à 40 % de son salaire et charges à la ville de Beauvais) ;

» la direction des finances et contrôle de gestion participe à l'élaboration des stratégies financières de la collectivité, suit l'exécution budgétaire, met en place les outils d'évaluation et contrôle des satellites ainsi que des délégations de service public ;

» la direction des systèmes d'information et de télécommunications met à disposition des services et des élus des ressources en logiciels et applicatifs métiers, ainsi qu'en matériel informatique, bureautique et téléphonique ;

» la mission accessibilité impulse un «réflexe accessibilité» dans les services et les projets décidés par l'agglomération afin de poursuivre l'application de la loi du 11 février 2005 ;

» la direction développement durable méthode et suivi des politiques publiques (DDMPP) pilote des projets à vocation innovante ou responsable, suit le dispositif de politique cadre (projet de territoire de développement durable – « Beauvaisis 2030 ») et apporte une assistance méthodologique sur le mode projet aux services afin d'optimiser l'efficacité des actions mises en œuvre ; intégrée à la direction DDMPP, la mission conseil partenariat financier gère les demandes de subventions de la CAB et auprès des acteurs publics ;

❖ la direction juridique organise les conseils communautaires et ses commissions, suit le contrôle de légalité, gère les marchés publics, garantit la bonne couverture en assurance des services et assure la veille réglementaire ;

» La direction services intérieurs assure la gestion des archives et les services supports que sont l'imprimerie, le courrier et l'entretien.

## ANALYSE DES ACTIVITÉS AU REGARD DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**

#### *Gestion responsable des ressources*

Les services poursuivent leurs efforts de réduction de consommation de papier en étendant la dématérialisation des démarches. Suite à l'acquisition des tablettes pour les élus, les convocations et documents pour les commissions ainsi que pour les conseils sont dématérialisés. Et dans cette continuité, un nouveau logiciel « airdélib » permet désormais une simplification interne quant au traitement des actes administratifs (arrêtés, décisions, délibérations).

La dématérialisation est intervenue également pour la transmission des documents comptables vers la trésorerie et une phase test a été lancée pour l'entretien professionnel annuel ;

Le logiciel « Astech » a démarré également en 2015 pour optimiser les coûts et les dépenses d'énergie du patrimoine ;

A été mise en œuvre en 2016, l'extinction forcée des micro-ordinateurs en fin de journée et mise en veille généralisées en cours de journée après un temps d'inactivité.

A l'occasion du renouvellement des copieurs en 2016 dans les services et les écoles, une nouvelle politique d'impression a été mise en place : recto-verso et noir et blanc par défaut, libération des éditions par carte ou code permettant de réduire la gâche ; dématérialisation des télécopies qui pour la plupart arrivent désormais par courrier électronique. La suppression des imprimantes au profit des copieurs multifonctions a été poursuivie partout où c'est possible.

Le renouvellement des serveurs informatiques et le stockage des données de la ville et agglomération ont permis de tout regrouper dans un but d'économie d'énergie et d'optimisation du fonctionnement.

La collectivité a acquis fin 2015 un drone permettant, entre autres : la mise en valeur du patrimoine et des événements, le repérage de terrains pour le service archéologie, le repérage des opérations ou réparations à envisager sur les toitures et ouvrages d'art pour les services techniques, etc.

Un travail a été initié sur le projet de présentation de la maladrerie en 3D sur tablette, et poursuite des missions qui ont touché également aux espaces verts et les cimetières.

#### *Gestion rationnelle des déchets*

Depuis 2003, le service informatique valorise 100 % des matériaux informatiques remisés grâce à un contrat avec Emmaüs.

### **Épanouissement de tous les êtres humains**

#### *Vigilance au regard du bien-être des agents*

La direction des ressources humaines a également mis en place une charte de mobilité interne qui précise la démarche à suivre pour les agents souhaitant changer de service (anonymat, entretiens afin de déterminer les intérêts et les compétences, proposition des postes ouverts, période d'immersion). Et pour améliorer l'orientation professionnelle des agents, la DRH a fait l'acquisition du logiciel Thomas : analyse du profil professionnel des agents).

En 2016, 31 % des mobilités sont réussies.

#### *Accès à l'emploi pour tous*

En 2016, la CAB a comptabilisé 2 postes d'emplois d'avenir pour les jeunes résidant en zone urbaine sensible et a également formé 10 apprentis en 2016.

Avec 4,09 % des effectifs en position de handicap, la CAB continue ses efforts visant à atteindre le seuil obligatoire de 6 %. Le service des moyens généraux et la direction des ressources humaines veillent à équiper rapidement et systématiquement les agents en mobilier de bureau adapté sur recommandation du médecin du travail. De plus, le service « prévention santé » constitue un guichet unique d'interface entre la médecine du travail, la MDPH de l'Oise (maison départementale des personnes handicapées) et le Fonds FIPHFP ; ainsi en 2016, 3 aides ont été accordées pour un montant total de 3 600 euros (fauteuil ergonomique, bilan de compétences, prothèses auditives).

### **Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsable**

#### *Développement de la responsabilité environnementale et sociale des entreprises*

La convention de délégation de service public du gestionnaire de l'aéroport Beauvais-Tillé inclut un plan d'actions de développement durable qui doit être réalisé par le délégataire.

#### *Développement des modes de consommation durable*

Le service des marchés publics a maintenu ses obligations lancées l'an passé concernant le développement des clauses environnementales et d'insertion sur différents marchés (produits d'entretien, aliments bio, transport scolaire, fournitures de bureau, etc.).





# LES INDICATEURS DE SUIVI



# CHIFFRES CLÉS ET INDICATEURS DE SUIVI PAR FINALITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## CHIFFRES CLÉS

### Lutte contre le changement climatique

INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Part des déplacements journaliers : <i>voiture individuelle</i>	2010	63 %	
Part déplacements journaliers : <i>voiture, camion, fourgonnette</i>	2013	75,7 %	
Part déplacements journaliers : <i>transport en commun</i>	2013	7,5 %	
Part déplacements journaliers : <i>marche à pied</i>	2013	10,6 %	
Part des logements chauffés par des énergies fossiles	2008	69%	
Émissions de gaz à effet de serre par habitant (hors aéroport)	2008	9,2 teq. CO <sub>2</sub>	France : 10 teq. CO <sub>2</sub>

*Malgré un niveau d'émissions par personne inférieur au niveau national, les beauvaisins sont dépendants des modes de transport très émetteurs et le territoire est marqué par un parc de logement assez énergivore car ancien.*

### Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Part du territoire protégé par réglementation, Natura 2000, gestion contractuelle ou engagements internationaux pour la protection de la biodiversité *	<b>2016</b>	<b>2,8 %</b>	France : 12,86 %
Occupation du sol : part de la surface agricole utile *	2012	67,3%	
Occupation du sol : part de la surface artificialisée *	2012	13,3%	

*Le territoire du Beauvaisis a une vraie richesse en termes de milieux naturels : l'État a identifié trois sites sur le territoire comme « Natura 2000 » pour leur rareté ou fragilité (le massif forestier du Haut Bray, la cuesta du Bray et le réseau des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval). Cependant, l'étalement urbain consomme de plus en plus la surface de territoire et réduit ainsi les milieux naturels essentiels pour la préservation de la biodiversité.*

\* Source : Géoïdd (Géographie et indicateurs liés au développement durable) du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS), Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

## CHIFFRES CLÉS

Épanouissement de tous les êtres humains			
INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Population non-scolarisée de 15 ans ou plus sans diplôme ou mini BEPC	2014	35,75 %	France : 31,6 %
Population non-scolarisée de 15 ans ou plus avec CAP ou BEP	2014	25,42%	France : 24,2 %
Taux de scolarisation des 15 à 17 ans**	2014	94,6 %	France : 96 %
Nombre de médecins généralistes par 10 000 habitants	2016	6,8	Oise : 12 France : 15,6
Communes exposées au risque majeur d'inondation*	2012	15 soit 48,4 %	France : 59,2 %
Communes dotées d'au moins un plan de prévention des risques (PPR)*	2012	5 soit 16,1 %	France : 23,3 %

*La population beauvaisine connaît un taux de scolarisation et de diplomation inférieur à la moyenne nationale. Le Beauvaisis risque également de devenir un désert médical : on compte beaucoup moins de professionnels de santé pour 10 000 habitants qu'au niveau régional et national.*

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations			
INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Taux de chômage des femmes**	2014	17,7 %	France : 14,6 %
Taux des 15 à 24 ans actifs mais sans emploi**	2014	31,07 %	France : 29,77 %
Taux des 55 à 64 ans actifs mais sans emploi**	2014	12,13 %	France : 10,75 %
Part de la population de 65 ans ou plus**	2014	16,12 %	France : 18,16 %
Part de la population de 75 ans ou plus**	2013	7,95 %	France : 9,19 %

*Le chômage touche les femmes et les jeunes sur le Beauvaisis plus qu'au niveau national. La population au-delà de 65 ans est moins importante sur le Beauvaisis qu'au niveau de la France.*

Dynamique de développement suivant les modes de production et consommation responsables			
INDICATEUR	ANNÉE	VALEUR	COMMENTAIRES
Concentration d'emploi (emplois sur le territoire/ 100 actifs)**	2014	148,0	France : 98,5
Part des actifs du territoire ayant un emploi**	2014	83,41%	France : 86,01 %
Nombre d'établissements de l'économie sociale et solidaire	2010	335	

*L'agglomération concentre l'emploi et attire des actifs au-delà de ses frontières ; cependant les actifs de l'agglomération ont plus de difficulté de trouver un emploi qu'au niveau national.*

\* Source : Géoïd (Géographie et indicateurs liés au développement durable) du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS), Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

\*\*INSEE

## INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEUR	2012	2013	2014	2015	2016	COMMENTAIRES
<b>Lutte contre le changement climatique</b>						
Nombre de voyageurs transportés par le réseau de bus	3 712 476	3 902 736	4 301 685	4 362 104	<b>4 454 317</b>	Progression 2012 à 2016 : +20%
Distance totale parcourue par le réseau de bus	1 408 571 km	1 500 832 km	1 478 170 km	1 419 008 km	<b>1 159 680 km</b>	Baisse due à la restructuration du réseau
<b>Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources</b>						
Part des déchets recyclés ou valorisés	41,5%	42,8%	44,1%	42,8%	<b>44,0%</b>	Objectif Grenelle : 45% d'ici 2015
Production des ordures ménagères (déchet non-recyclés)	316,8 kg/habitant	308,3 kg/habitant	306 kg/habitant	297 kg/habitant	<b>296kg /habitant</b>	Objectif Grenelle : réduction par 5 kg/an de 2010 à 2015 <b>Objectif atteint</b>
Conformité en dépollution des eaux usées	88,53%	91%	100%	100%	<b>100%</b>	
Connaissance des rejets au milieu naturel des réseaux de collecte des eaux usées				70	70	Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon le niveau d'investissement du service dans la connaissance des rejets au milieu naturel par temps sec et en temps de pluie.
<b>Épanouissement de tous les êtres humains</b>						
Qualité de l'air : pourcentage de jours « très bon » à « bon »*	71,3%	61%	81%	85,2%	<b>87,57%</b>	Stations de mesure à Beauvais et Tillé
Points d'arrêts du réseau de bus accessibles aux utilisateurs de fauteuil roulant	44%	50%	66%	76%	<b>75%</b>	
Connaissance et gestion des réseaux de collecte des eaux usées				64	<b>71</b>	Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau
<b>Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations</b>						
Personnes couvertes par le RSA (allocataire + conjoint + enfants)**	8 932	9 603	10 601	10 953	<b>16 664</b>	
<b>Dynamique de développement suivant les modes de production et consommation responsables</b>						
Taux de réussite des entreprises hébergées à la pépinière à 5 ans		83%	89%	86%	<b>86%</b>	

\*Source : ATMO Picardie / \*\*Source : CAF

## INDICATEURS D'EXEMPLARITÉ INTERNE

INDICATEUR	2013	2014	2015	2016	COMMENTAIRES
<b>EN TANT QU'INSTITUTION ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE :</b>					
Part des véhicules électriques dans la flotte automobile Beauvais/CAB/CCAS	7,6%	8,7%	10,47%	<b>14,66%</b>	Objectif fixé par la loi de la transition énergétique : 20% Pour atteindre l'objectif des 20% il faudrait acquérir 11 véhicules électriques supplémentaires en remplacement de véhicules thermiques. Cependant les frais de fonctionnement liés à la location des batteries et aux contrats de maintenances sont beaucoup plus élevés que les économies de carburants attendues.
Consommation d'énergie du patrimoine	33 082 203 kWh	29 089 980 kWh	26 058 612 kWh	<b>35 951 000 kWh</b>	2015 a été une année chaude et c'est l'année de l'ouverture des marchés de l'énergie qui a permis une économie de 2 à 3%. 2016 : hausse de la consommation due principalement à la rigueur climatique. Objectif de la France : Réduire la consommation énergétique de 20% entre 2012 et 2020.
Part de la consommation d'énergie provenant des sources renouvelable (réseau de chaleur bois)	1,0%	0,6%	0,8%	<b>0,66 %</b>	Objectif de la France : Augmenter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation énergétique d'ici 2030
Consommation d'eau	130 661 m <sup>3</sup>	117 749 m <sup>3</sup>	75 200 m <sup>3</sup>	<b>83 400 m<sup>3</sup></b>	Baisse très significative en 2015, due en partie à la convention passée avec Veolia qui permet de connaître l'index de consommation journalière ; dès lors, une anomalie peut être résolue dans presque l'immédiateté.
Taux de renouvellement du parc informatique	18,8%	32%	14%	<b>15,4 %</b>	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (attribué au service assainissement)			64	<b>71</b>	Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau (en hausse de 7 points par rapport à 2015)
<b>EN TANT QU'EMPLOYEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE :</b>					
Taux des sorties dynamiques des chantiers d'insertion	18%	70%	55%	<b>57%</b>	
Apprentis	6	6	9	<b>10</b>	
Emplois d'avenir	5	5	7	<b>2</b>	
Taux d'emploi travailleurs handicapés	2%	2,34%	3,3%	<b>4,09%</b>	
Pourcentage d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation	42%	57%	60%	<b>56%</b>	
Taux d'absentéisme	4,3%	6,1%	4,6%	<b>4,96%</b>	

\*Source : ATMO Picardie / \*\*Source : CAF





## Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

48 rue Desgroux  
60000 Beauvais  
Tél. : 03 44 15 68 00  
Fax : 03 44 15 68 01  
[www.beauvaisis.fr](http://www.beauvaisis.fr)

Allonne	Milly-sur-Thérain
Auneuil	Nivillers
Auteuil	Pierrefitte-en-Beauvaisis
Aux Marais	Rainvillers
Beauvais	Rochy-Condé
Berneuil-en-Bray	Saint-Germain-la-Poterie
Bonlier	Saint-Léger-en-Bray
Fontaine-Saint-Lucien	Saint-Martin-le-Noeud
Fouquénies	Saint-Paul
Frocourt	Savignies
Goincourt	Therdonne
Guignecourt	Tillé
Herchies	Troissereux
Juvignies	Verderel-lès-Sauqueuse
Le Mont-Saint-Adrien	Warluis
Maisoncelle-Saint-Pierre	

